

**POI PARTI OUVRIER
INDÉPENDANT**

Pour le socialisme, la République et la démocratie
Membre de l'Entente internationale des travailleurs et des peuples

APRÈS LE 10 JUIN**1**

L'enseignement principal du premier tour des élections législatives, c'est le niveau atteint par l'abstention, sans précédent sous la Ve République : 43 %, et plus de 50 % dans les quartiers ouvriers et populaires. Une partie des électeurs qui avaient voté pour François Hollande pour en finir avec la politique de Sarkozy et de l'Union européenne ont exprimé que, cinq semaines plus tard, ils sont toujours dans l'attente : y aura-t-il véritable rupture avec la politique d'austérité anti-ouvrière qui, depuis trente ans, frappe notre pays ? (Une autre partie de l'électorat, qui partage la même attente, a tenu à renouveler son vote en faveur de la majorité présidentielle.)

2

La Ve République, régime bonapartiste dont la clé de voûte est le président de la République, réduit le Parlement à une seule fonction : appliquer les décisions du président. Cette impuissance d'une Assemblée nationale elle-même subsidiaire de l'Union européenne (90 % des lois ne sont que transposition des directives européennes) a été aggravée par la réforme de Jospin plaçant les élections législatives au lendemain de l'élection présidentielle. De ce fait, ces élections semblent se limiter à une alternative : soutenir le président (en votant PS) ou ne pas le soutenir (en votant UMP). D'où la tendance manifestée le 10 juin au laminage de tous les autres partis, à l'exception du Front national dont la progression dans certaines circonscriptions résulte de la désagrégation de l'UMP et d'une radicalisation à droite d'une fraction de son électorat. **A l'encontre de ces institutions anti-démocratiques, les candidats du POI se sont présentés en défendant la nécessité d'une Assemblée constituante souveraine** permettant au peuple de définir lui-même la forme et le contenu d'une authentique démocratie politique, ce qui implique de rompre avec l'Union européenne, et donc de s'opposer au nouveau traité de Bruxelles, Super-Maastricht (TSCG).

3

Ces élections législatives s'inscrivent dans le rejet grandissant qui, dans toute l'Europe, voit les travailleurs et les peuples se dresser contre les politiques dictées par la troïka Union européenne-Fonds monétaire international-Banque centrale européenne. Mais au même moment, les autorités de Bruxelles accentuent la pression pour contraindre le peuple grec à se soumettre au « mémorandum » qu'il rejette, par tous les moyens, de la grève et des élections, depuis plus d'un an. En Espagne, les banques exigent 100 milliards d'euros de renflouement pour compenser leurs investissements spéculatifs, 100 milliards d'euros qui pèseront d'autant plus dans les mesures d'austérité frappant les travailleurs et les peuples d'Espagne. De Washington, Obama adresse un ultimatum aux gouvernements européens pour qu'ils règlent la crise de l'euro afin d'épargner l'économie des Etats-Unis. Pour cela, Obama exige des plans meurtriers contre tous les travailleurs et les peuples d'Europe. En France même, le 30 mai dernier, les émissaires de l'Union européenne sont venus dicter leurs exigences : plus de privatisation, plus de déréglementation, plus de délocalisations ! Cela comme une anticipation du traité TSCG « Super-Maastricht » que Sarkozy et Merkel ont signé à Bruxelles le 2 mars.

La question est posée : que va faire le gouvernement Hollande-Ayrault face aux diktats de

la Commission européenne ? Va-t-il s'engager sur la voie de la ratification du traité ou décidera-t-il de s'opposer au viol de la souveraineté nationale que signifierait par exemple l'introduction par ce traité de la « règle d'or » dans la Constitution ? Que va-t-il proposer au sommet des chefs d'Etat et de gouvernement des 28 et 29 juin ?

4

Dans tout le pays, l'inquiétude grandit. La plus grande attention est portée aux décisions que prendra le gouvernement. ArcelorMittal, Doux, Petroplus, PSA : quelle réponse aux plans sociaux qui menacent ou sont déjà décidés ?

Dans l'Education nationale, dans la fonction publique : quelles mesures face aux conséquences dramatiques des suppressions de postes ? Dans tout le pays : quelles décisions sur les salaires, le pouvoir d'achat et la Sécurité sociale ? Et aussi : que va devenir la réforme territoriale de Sarkozy, rejetée par la plupart des élus ? Le rejet exprimé par le vote des 22 avril et 6 mai, et confirmé le 10 juin, exige des réponses claires et précises allant dans le sens des attentes du peuple. Ces réponses claires et précises sont contradictoires avec toute soumission aux diktats de l'Union européenne et de la troïka.

Elles sont contradictoires avec la ratification du traité TSCG, sur lequel tous les partis en lice pour les législatives ont respecté la loi du silence, qui ne fut rompue que par la campagne du POI.

5

Plus de 52 000 travailleurs et jeunes dans tout le pays, à l'initiative du Parti ouvrier indépendant, ont pris position contre cette ratification. Dans 35 départements, plus de 60 appels unitaires rassemblant des militants et élus de toutes tendances du mouvement ouvrier déclarent :

sous aucune forme il ne faut ratifier le traité. Pour le Parti ouvrier indépendant, le refus de l'austérité, d'où qu'elle vienne, et où qu'elle s'applique — au plan national, des régions, des départements, des communes — est une question centrale.

Les 20 740 voix obtenues par les candidats du Parti ouvrier indépendant dans les 106 circonscriptions où ils se présentaient correspondent aux voix que les militants et les comités du POI sont allés chercher dans la campagne politique. Elles correspondent à une fraction de travailleurs et de militants qui, par cette campagne, ont été convaincus d'exprimer par le vote leur accord avec la politique du POI. **Ce résultat — combiné à la campagne d'ensemble du POI contre la ratification — constitue un point d'appui pour la construction d'un authentique parti ouvrier indépendant.**

Le conseil fédéral national du Parti ouvrier indépendant qui se réunira les 23 et 24 juin débattrà de la situation et des initiatives qu'il y a lieu de prendre pour **amplifier la campagne contre la ratification du TSCG**, pour s'adresser une nouvelle fois à l'ensemble des partis, des élus qui affirment représenter les intérêts de la population, de la classe ouvrière et de la démocratie, et au premier rang, le président de la République lui-même, pour dire : *« Ce traité ne doit pas être ratifié, non à l'austérité ! »*

Paris, le 11 juin 2012

**Les secrétaires nationaux
du Parti ouvrier indépendant**

Claude Jenet, Daniel Gluckstein,
Gérard Schivardi, Jean Markun

28 et 29 juin, sommet des chefs d'Etat de l'Union européenne

A son ordre du jour, la crise de l'Union européenne, la « règle d'or », le traité européen.

Déjà 503 milliards en deux ans ont été versés aux banques grecques, portugaises, irlandaises et espagnoles pour qu'elles remboursent les emprunts à d'autres banques et aux spéculateurs.

Printemps 2010, 110 milliards d'euros sont versés à la Grèce.

Novembre 2010, 85 milliards d'euros sont versés à l'Irlande.

Mai 2011, 78 milliards d'euros au Portugal.

Mars 2012, de nouveau 130 milliards pour la Grèce.

Juin 2012, 100 milliards sont débloqués pour l'Espagne.

Total : 503 milliards en deux ans.

Aider les peuples ?

En l'espace de deux ans, les peuples grec, irlandais, portugais et espagnol ont vu leurs revenus baisser. Les retraites ont été diminuées. En Grèce et en Espagne, le chômage des jeunes dépasse 50 %. Des secteurs entiers de services publics, comme les hôpitaux, sont frappés de plein fouet. Les centaines de milliards qui ont été déversés n'ont servi qu'à la spéculation et à la préservation de l'Union européenne, au détriment des peuples de ces pays qui se voient appliquer, au nom du remboursement de ces « aides », des plans d'austérité drastiques.

Aider les peuples ?

Dans les pays qui débloquent ces sommes d'argent, comme en France, en Allemagne et ailleurs, sous couvert d'« aider » les autres peuples, qui en réalité sont réduits à la misère, l'Union européenne, au nom de la réduction des déficits publics exige la mise en œuvre de plans d'austérité dirigés contre les travailleurs d'Allemagne, de France et d'ailleurs. Tous les peuples de l'Union européenne, au nom de ces 500 milliards, sont frappés durement. La France, qui a prêté 100 des 500 milliards d'euros, voit l'Union européenne exiger par des « recommandations » de nouvelles mesures d'austérité.



La une du Monde du 13 juin. Au tour de l'Italie ? Et après ?

Traité européen : que va faire le gouvernement ?

Le nouveau traité européen — aussi appelé « pacte budgétaire » ou encore TSCG — aggrave considérablement l'emprise directe des institutions européennes et des marchés financiers sur la politique des gouvernements en abaissant à 0,5 % du produit intérieur brut (contre 3 % prévus par le traité de Maastricht) les déficits publics autorisés et en contraignant à une réduction de 5 % par an des dettes publiques lorsqu'elles dépassent 60 % du PIB (ce qui est le cas dans quasiment tous les pays). Des dettes publiques que les plans d'aide aux banques (encore en Espagne dernièrement) ne cessent de creuser. Ratifier le TSCG élèverait au rang d'obligation constitutionnelle des coupes annuelles de dizaines de milliards d'euros dans toute la protection sociale collective, les retraites, l'école, les services publics.

Y. L. ■

ÉCLAIRAGE



Les « recommandations » de la Commission européenne à la France (30 mai)

- **RIGUEUR** : « Renforcer et mettre en œuvre la stratégie budgétaire pour l'année 2012 et au-delà afin de garantir que le déficit excessif sera corrigé dans les délais fixés. »
- **SALAIRES** : « Veiller à ce que toute évolution du salaire minimum favorise la compétitivité. »
- **RETRAITES** : « Prendre des mesures supplémentaires si nécessaire. »
- **LICENCIEMENTS** : « Introduire de nouvelles réformes (...) en revoyant certains aspects de la législation en matière de protection de l'emploi (...), notamment en ce qui concerne la procédure administrative applicable aux licenciements individuels. »
- **EXONÉRATIONS DE COTISATIONS PATRONALES** : « Prendre de nouvelles mesures en vue d'introduire un système fiscal plus simple et plus équilibré qui déplacerait la pression fiscale du travail vers d'autres formes de fiscalité (...), notamment les taxes sur la consommation. »
- **PRIVATISATIONS** : « Prendre de nouvelles mesures pour libéraliser les industries de réseau, notamment sur le marché de gros de l'électricité et pour faciliter l'arrivée de nouveaux opérateurs dans les secteurs du transport ferroviaire. »

NON À LA RATIFICATION DU NOUVEAU TRAITÉ EUROPÉEN !

Appel d'unité > Loire

Le traité de Bruxelles ne doit pas être ratifié

Le nouveau traité européen, un « Super-Maastricht », a été signé le 2 mars 2012, à Bruxelles par Nicolas Sarkozy et vingt-quatre autres chefs d'Etat et de gouvernement. Pour nous, citoyens, militants politiques, syndicalistes, élus, qui sommes issus de toutes les tendances du mouvement ouvrier, le traité de Bruxelles ne doit pas être ratifié. Il en va de nos acquis sociaux et de la démocratie.

En conséquence, nous appelons les citoyens, les travailleurs à s'engager avec nous dans la campagne pour l'unité contre la ratification du traité de Bruxelles, nous décidons de nous organiser localement en vue d'une manifestation nationale dans l'unité, à Paris.

Abbouche Samir (CAE) ; Auray Marc, syndicaliste Santé ; Austernaud Patricia, au chômage ; Baptiste Rémi, conseiller municipal Boisset-lès-Montrond ; Bentivegna Louis, professeur de lycée ; Bernon Marcel, Front de gauche ;

Bianchin Maryse, adjointe au maire de Saint-Etienne, candidate FG, 1^{ère} circonscription de la Loire ; Bony Vincent, conseiller municipal PCF ; Borde Lucien ; Bouget Christian, citoyen syndicaliste ; Brunard, TOS ; Clauzon Philippe, professeur de lycée ; Flandin Olivier, syndicaliste postier ; Forisier Nathalie, PCF ; Langlois Marcel, syndicaliste postier ; Leymarie Jean-Claude, retraité métallurgiste ; Marcuccilli Jacqueline, POI ; Martins Laurent, syndicaliste postier ; Meghez Karim, syndicaliste postier ; Michaud Jean, retraité ; Nguyen Gérard, retraité SNCF ; Parizot Jérôme, professeur de lycée ; Patrat Pierre-Jean, citoyen retraité ; Péroud Stéphane ; Pestel Teddy, retraité SNCF ; Pontier Martin, militant MJC ; Schwartz Pierre, POI ; Sirot Bernard, POI ; Sorlin Cécile, professeur de lycée ; Soubie Eric ; Streb Michel, conseiller municipal PS à Sorbiers ; Vialle Annie, POI.

INFORMATIONS OUVRIÈRES

28 et 29 juin, sommet des chefs d'Etat de l'Union européenne.

Le 4 juillet, IO rendra compte de ce sommet et de ses conséquences.

Ce sera le premier numéro des abonnements d'été à IO.

Du 4 juillet au 5 septembre, 10 numéros, 12 euros.

ABONNEZ-VOUS !

ÉDITORIAL

100 milliards... Qui va payer ?

Daniel Gluckstein

Secrétaire national du POI

Au lendemain des annonces du gouvernement sur les retraites — mesures bien modestes, on en conviendra, et qui n'abrogent en rien la contre-réforme de 2010 — l'éditorialiste du Figaro (7 juin) se déchaîne contre cette « double faute » : faute « à l'égard des Français. Après les grandes manifestations de 2010, ils avaient fini par se faire une raison et pensaient en avoir terminé avec le problème des retraites » : et aussi « faute à l'égard de l'Europe » dont le « salut passe par la mise en œuvre de plans d'économies douloureux et de réformes structurelles courageuses ».

Trois jours plus tard est annoncé le plan de renflouement de 100 milliards d'euros des banquiers et spéculateurs qui se sont aventurés dans des opérations hasardeuses en Espagne. Là, Le Figaro (12 juin) ne voit aucune faute, mais une mesure insuffisante : « Espagne, le sauvetage des banques ne suffit pas à rassurer les marchés. » Chacun l'a compris : il ne s'agit pas « d'aider l'Espagne », mais de satisfaire l'appétit insatiable des « marchés » en imposant toujours plus de mesures d'austérité contre les travailleurs et les peuples de tout le continent (1) !

Incroyable ? Non : la classe capitaliste défend ses intérêts. Les 100 milliards d'euros du plan « espagnol » vont s'ajouter aux 400 milliards déjà déboursés pour des plans analogues concernant le Portugal (mai 2011), l'Irlande (novembre 2010) et la Grèce (mai 2010 et février 2012). En tout, 500 milliards d'euros déboursés par le Fonds européen de stabilité financière (FESF) et le Mécanisme européen de stabilité (MES), 500 milliards d'euros pour renflouer les capitalistes en saignant à blanc tous les peuples !

Et on ose nous parler d'économies, d'austérité ? FESF et MES sont abondés par les Etats : 27 % pour l'Allemagne, 20 % pour la France, etc. ; 20 % de 500 milliards :

100 milliards d'euros ont donc été fournis par la France dont la presse nous apprend que sa dette s'est alourdie d'autant ! Et pas un mot de protestation de la part de ceux qui ont le mot « résorption de la dette » à la bouche chaque fois qu'il s'agit de justifier les coups contre les travailleurs et les peuples ! 500 milliards d'euros qui partent en fumée pour le même motif ? Normal pour tous ceux qui ont lié leur sort au système capitaliste. Mais que surgisse le spectre des mobilisations de 2010 qui ont vu la classe ouvrière se dresser pour la défense des retraites, alors, là, il y a péril en la demeure !

Franchement, peut-on cultiver l'illusion qu'il serait possible d'amadouer l'Union européenne ou de concilier avancées sociales avec dictature de la troïka ?

La leçon est claire : il n'est d'avancée possible dans le sens des intérêts de l'immense majorité qu'à condition de refuser de se soumettre au carcan de Bruxelles, de Francfort, de Washington. Ce qui nous ramène au traité « Super-Maastricht » TSCG. Et à la question qui, au lendemain de ces élections législatives, est au centre de toute la situation : le gouvernement Hollande-Ayrault va-t-il céder, ou refuser de s'engager sur la voie de la ratification ?

(1) Dernière minute : selon le journal espagnol *El País*, « des pays comme l'Allemagne ont fait pression sur le gouvernement espagnol pour qu'il sollicite le sauvetage (des 100 milliards) plus tôt que prévu, pour éloigner les fantômes d'une panique bancaire avant les élections grecques ». Fantasme... ou terreur de voir, ce 17 juin, le peuple grec réaffirmer son rejet du mémorandum ?

Le premier tour des législatives

Les raisons d'une abstention record

Marie Stagliano

L'abstention a atteint, ce 10 juin, un record absolu sous la V^e République pour des élections législatives. Avec 42,8 % cette fois-ci, le record du premier tour de 2007 (39,5 %) a été battu.

L'abstention a été plus importante encore dans les villes et les départements ouvriers et populaires. En Moselle, c'est dans les anciens bassins miniers qu'elle a été la plus forte : un électeur sur deux ne s'est pas rendu aux urnes. En Seine-Saint-Denis, le taux d'abstention est dans toutes les circonscriptions plus élevé que la moyenne

nationale, dépassant parfois 56 %. Même phénomène dans le Val-d'Oise, avec des records à 57 %.

Conçue par De Gaulle en 1958 comme une assemblée croupion aux ordres du président-bonaparte, l'Assemblée nationale n'a depuis pour fonction principale que de transposer des directives européennes.

Le caractère antidémocratique des institutions de la V^e République a été aggravé par la loi constitutionnelle de 2000, qui a fait passer le mandat présidentiel de sept à cinq ans pour l'aligner sur la durée du mandat des députés. Cette loi sera complétée par Lionel Jospin qui fait voter, la

même année, l'inversion du calendrier électoral : pour la première fois, en 2002, les élections législatives ont eu lieu après l'élection du président de la République.

Résultat : le quinquennat et le nouveau calendrier électoral ont renforcé la « présidentialisation » des institutions et la soumission de l'Assemblée nationale au président-bonaparte, lui-même subordonné aux injonctions de

Le quinquennat et le nouveau calendrier électoral ont renforcé la "présidentialisation" des institutions et la soumission de l'Assemblée nationale au président-bonaparte, lui-même subordonné aux injonctions de l'Union européenne.

l'Union européenne. Cela aboutit à une caporalisation renforcée de toute la vie politique autour du chef de l'Etat avec, comme conséquences, la mise sous carcan des partis présidentiels et un laminage de tous les autres, comme on a pu le constater lors du scrutin du 10 juin.

Le Parisien, et d'autres, s'interrogent : « Comment réinsuffler

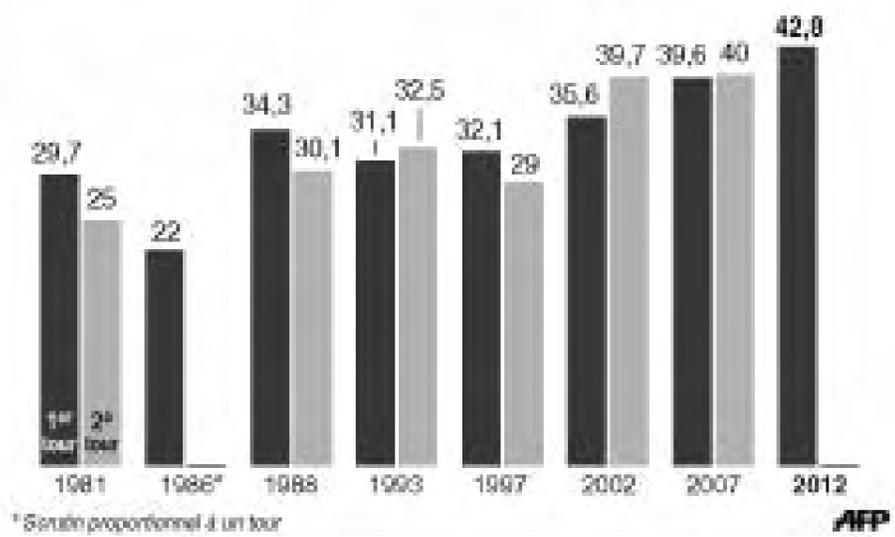
un peu de vitalité et de démocratie dans ce scrutin quasi joué d'avance ? »

Ce qui est en cause, ce sont les institutions mêmes de la V^e République, leur soumission totale aux institutions européennes.

Le Monde tente une explication à ce qu'il qualifie de « scrutin de crise » : « L'actuelle désertion des urnes, semblable à celle observée lors des élections intermédiaires (cantonales et régionales), confirme le décalage entre les Français et leur système politique ainsi que la crise de confiance qu'ils ressentent à son égard. Les plus jeunes et les plus déshérités notamment (c'est parmi eux que se trouve le plus grand nombre d'abstentionnistes), doutent de la capacité des élus à répondre à leurs préoccupations. »

L'abstention

En pourcentage des inscrits



Le PCF pourrait ne plus avoir de groupe à l'Assemblée nationale

« C'est la fin d'une époque. » Ce commentaire amer d'un militant du PCF cité par *Le Monde* (12 juin) illustre bien les résultats de son parti, et du Parti de gauche (qui forme le Front de gauche avec le PCF), au soir du premier tour des élections législatives. De 11,1 % des voix exprimées au premier tour de la présidentielle, le Front de gauche est passé à 6,9 %. Sa direction espérait près du double.

Le Front de gauche disposait d'un groupe à l'Assemblée nationale (16 députés du PCF, 3 du PG). Dimanche prochain, il pourrait n'en avoir plus qu'une dizaine, et n'être plus en mesure de former un groupe parlementaire (il faut quinze députés au moins). « Onze sièges sont jouables », dont « neuf sont certains », a déclaré à l'AFP le secrétaire national du PCF lui-même, Pierre Laurent.

La présidentialisation des élections législatives et le mode de scrutin ont joué à plein, conduisant nombre d'électeurs du Front de gauche, soit dans l'abstention, soit dans le vote pour le PS.

Dans la circonscription emblématique d'Ivry-sur-Seine, dans le Val-de-Marne, der-

nier département dirigé par le PCF, le député sortant Pierre Gosnat est arrivé derrière le candidat du PS et se désistait. Autre bastion historique où le PCF est en perte de vitesse : la Seine-Saint-Denis.

Les députés PCF ou apparentés, Jean-Pierre Brard à Montreuil, et Patrick Braouezec à Saint-Denis, ont été distancés par des candidats du PS. Le second a indiqué qu'il se maintiendrait malgré tout au second tour, mettant en danger des accords de désistement du PS pour d'autres candidats du PCF dans ce département, dont Marie-George Buffet.

Deux députés PCF sortant des Hauts-de-Seine (Marie-Hélène Amiable et Roland Muzeau) ne disputeront pas le deuxième tour.

Le Parti de gauche pourrait, quant à lui, ne conserver qu'un seul député (Marc Dolez, dans le Nord). Jean-Luc Mélenchon a subi un cuisant échec : ayant axé toute sa campagne dans un

combat contre l'extrême droite, mettant en sourdine son opposition à la ratification du nouveau traité européen, il n'est arrivé qu'en troisième position à Hénin-Beaumont, dans le Pas-de-Calais.

Y. L. ■

Le score fabriqué des "écologistes", illustration des mœurs de la V^e République

Le score d'Europe Ecologie-Les Verts (EELV) a été véritablement fabriqué. Voilà un parti dont le candidat a recueilli 2,3 % des voix à la présidentielle malgré une généreuse couverture médiatique. Mais il s'est vu réserver une soixantaine de circonscriptions par la direction nationale du parti présidentiel, le PS (qui n'a donc pas présenté de candidat dans ces circonscriptions). Sous la V^e République, pour exister dans les institutions, un parti ne peut qu'être l'ombre portée du président !

Cela a soulevé, dans bien des endroits, de nombreuses protestations des militants du PS.

Malgré cet accord, EELV n'a obtenu que 5,46 % des suffrages exprimés à ce premier tour des législatives. Alors que EELV espérait avoir vingt à trente députés, cette formation pourrait peut-être n'en avoir au final que moins des quinze nécessaires à la constitution d'un groupe à l'Assemblée nationale.

Car, dans une vingtaine de circonscriptions, des candidats dissidents du PS se sont malgré tout présentés. Le cas le plus spectaculaire est à Lyon : le candidat dissident du PS, soutenu par Gérard Collomb, président PS du Grand Lyon, est arrivé largement devant le candidat officiel EELV, Philippe Meirieu, soutenu, lui, par le PS au niveau national. La caporalisation des partis institutionnels, induite par les mœurs de la V^e République, conduit inévitablement à leur décomposition.

On le constate encore à La Rochelle. La direction nationale du PS a soutenu le parachutage de Ségolène Royal, ex-candidate PS à la présidentielle en 2007 et présidente PS de la région Poitou-Charentes, contre la candidature de l'ancien dirigeant de la fédération locale du PS. Malgré d'intenses pressions, ce dernier, arrivé en deuxième position, a décidé de se maintenir au second tour, alors même que Martine Aubry a annoncé qu'elle viendra soutenir sur place Ségolène Royal !

Y. L. ■

EN BREF

Radicalisation à droite d'une partie de l'UMP

Le score du Front national (13,6 %) témoigne indiscutablement d'une radicalisation à droite d'une partie de l'électorat de l'UMP. Cette tendance est exprimée ouvertement par certains des candidats UMP.

Dans le Tarn-et-Garonne, la députée UMP sortante, Brigitte Barèges, en ballottage incertain, se dit « ravie pour Marine Le Pen qu'elle soit élue à l'Assemblée nationale ».

Dans la 16^e circonscription des Bouches-du-Rhône, le candidat UMP Roland Chassain, arrivé en troisième position derrière le président PS de la région, Michel Vauzelle, et la candidate du Front national, pouvait néanmoins se maintenir au second tour. Il a décidé de ne pas le faire, en lançant un appel implicite à voter pour le FN : « Ma position a toujours été très claire et je la réaffirme : tous unis contre Michel Vauzelle. »

0 % de déficit en 2017 ? Le gouvernement diffère le vote de son engagement...

Le gouvernement, dans ses récentes déclarations, fait montre d'une très grande prudence.

On apprend ainsi, selon *Le Monde* (6 juin), qu'il « a décidé de renvoyer à la rentrée l'examen du projet de programmation des finances publiques (LFPP) ».

C'est notamment dans ce texte que le gouvernement devait détailler comment il entend, sur la ligne du traité TSCG, réduire à 0 % le déficit de l'Etat d'ici à 2017. Selon le site économique *lexpansion.com*, il faudrait, compte tenu de la faiblesse de la croissance, des coupes à hauteur de 203 milliards d'euros sur l'ensemble du quinquennat, dont 55 milliards dès 2013 (l'équivalent du budget de l'Education nationale).

... et indique « ne pas vouloir suivre l'ensemble des recommandations de la Commission européenne »

Le ministre des Finances, Pierre Moscovici, a indiqué, selon *Le Monde* (6 juin), « ne pas vouloir suivre l'ensemble des recommandations faites par la Commission européenne le 30 mai en matière de réformes structurelles et de libéralisation ». « Nous avons nos propres moyens », se justifie-t-il.

Et il déclare le 4 juin à la Commission européenne, concernant la réduction du déficit à 3 % du PIB dès l'an prochain : « Ce sera réalisé », mais « sans mesures d'austérité ». Mais si le nouveau traité européen était ratifié, cette austérité serait rendue obligatoire ! Alors, que fera le gouvernement ? Silence sur point...

Dans cette situation, les salles de rédaction bruissent de rumeurs. La chaîne économique BFM Business a fait savoir le 11 juin que le gouvernement envisagerait de demander un an de plus (2014 au lieu de 2013) pour atteindre l'objectif de réduction de son déficit public à 3 %. Les services de Pierre Moscovici ont démenti l'information...

Chronique

POLITIQUE

La "conférence sociale" des 9 et 10 juillet

Yan Legoff

C'est l'un des rendez-vous majeurs de l'après législatives : les 9 et 10 juillet, le gouvernement réunira les directions des confédérations syndicales et le patronat en une « conférence sociale », sous la présidence de François Hollande. Mardi 5 juin, le ministre du Travail, Michel Sapin, l'a confirmé lors d'une première « réunion plénière » qui s'est tenue à Matignon sous la direction du Premier ministre Jean-Marc Ayrault. Michel Sapin a expliqué que, lors de cette « conférence sociale », « le Premier ministre, après les orientations du président de la République, devra donner l'agenda et le calendrier ».

Sept « tables rondes » seront organisées : emploi, formation professionnelle, rémunérations, « redressement de l'appareil productif national », égalité professionnelle homme-femme, retraites, financement de la protection sociale, « place de l'Etat (puissance publique, services publics, fonction publique) ». « Le soir de la conférence sociale, tout commencera en termes de décisions concrètes, tout commencera en termes de négociations, tout commencera en termes de propositions du gouvernement », a déclaré Jean-Marc Ayrault. « Ce sera le début d'un processus », a-t-il précisé.

Pour la CGT, Bernard Thibault a déclaré : « Sur le principe, c'est positif. Mais le résultat s'appréciera aussi au fil des décisions concrètes. » François Chérèque (CFDT) s'est dit pour sa part « satisfait » de cette « méthode de travail » : « Ce que propose le gouvernement va dans le bon sens », déclare-t-il, en insistant : « Il faudra bien prendre des décisions concrètes. » Pour sa part, le Medef a exigé que « chaque sujet soit examiné non seulement sous l'angle national, mais également sous l'angle européen ».

Faisait-il référence aux « recommandations » que Bruxelles vient d'adresser à la France (lire page 3) préconisant une déréglementation généralisée pour tenir coûte que coûte la marche à la réduction des déficits ?

Retraites : le gouvernement adopte un décret

Interview de Pascal Samouth, secrétaire général de l'union départementale FO de Haute-Loire

Le Conseil des ministres a présenté, le mercredi 6 juin, le décret qui rétablit la retraite à 60 ans pour une partie des salariés seulement et à certaines conditions.

Comment apprécies-tu l'annonce gouvernementale sur les départs anticipés à 60 ans pour les salariés en « carrière longue » ?

En 2010, les salariés se sont mobilisés par millions pour le retrait de la contre-réforme sur les retraités. Notre exigence n'a pas abouti à l'époque, à cause des manœuvres de l'intersyndicale officielle qui s'est alignée sur la CFDT et qui a refusé l'exigence du retrait comme l'appel à la grève interprofessionnelle. C'était la position de FO et je suis persuadé qu'elle était majoritaire. C'est un des éléments qui a fait le résultat de la présidentielle. Alors, maintenant que le gouvernement a les pleins pouvoirs avec une majorité à l'Assemblée nationale la semaine prochaine, rien ne l'empêche de répondre aux revendications de 2010 : abroger la loi, revenir à 60 ans pour tous, diminuer la durée de cotisation pour revenir graduellement aux 37,5.

Donc, finalement, la décision sur les carrières longues ne représente rien ?

C'est une avancée timide. A FO, nous réclamions une prise en compte de toutes les années validées. La CFDT voulait s'en tenir aux seules années cotisées. La différence est de taille : les années validées, c'est le chômage,

la maternité, le congé parental, et même la longue maladie.

Le gouvernement a accepté de prendre en compte le chômage pour deux trimestres et la maternité pour deux trimestres aussi pour le calcul des 41 ans nécessaires au départ à 60 ans. C'est mieux que le dispositif validé par Chérèque en 2003 qui exigeait 43 ans de cotisations. Bruxelles exige de la France le durcissement des conditions d'accès à la retraite, ce n'est pas suivi à la lettre, mais la mesure reste très limitée. Ce sera financé par une hausse de cotisation de 1 % (part patronale et salariale), ce qui n'est pas le dogme européen de « baisse du coût du travail ».

Pourquoi cette différence d'approche entre organisations syndicales ?

La CFDT demande « une réforme systémique » des retraites. Des discussions s'ouvrent sur le sujet en 2013. Elle veut un système unique par points : seules les cotisations versées ouvrent des droits individuels. C'est l'inverse de la solidarité collective à la base de la Sécurité sociale de 1945 que nous défendons.

D'autres annonces du gouvernement sont attendues, en particulier sur le Smic...

A FO, nous demandons un peu plus de 200 euros nets, sans exiger tout, tout de suite. Depuis trente ans, avec la désindexation des salaires sur les prix de Delors, nous subissons une politique de rigueur. Il est temps d'y mettre un terme.



Une des manifestations pour le retrait de la réforme des retraites en 2010.

Là aussi, l'Union européenne « recommande » à la France de ne pas trop en faire sur le Smic. La CFDT aussi d'ailleurs... Le gouvernement dit que l'augmentation se situera entre 1,8 % « minimum

légal » et 5 % maximum, c'est-à-dire à 56 euros nets pour un smicard. Ce n'est même pas un plein, même pas un caddie ! Faire moins serait méconnaître les attentes des salariés. ■

A propos de la succession de Bernard Thibault et des débats du comité confédéral national (CCN) de la CGT

Le point de vue d'Alain Roques, syndicaliste dans la recherche et membre de la commission exécutive de l'Union générale des fédérations de fonctionnaires (UGFF) de la CGT.

Comment ressens-tu ce qui vient de se passer lors de ce CCN de fin mai ?

Je crois exprimer le sentiment de la majorité des militants en disant qu'on aurait préféré s'en passer, alors que le rejet de Sarkozy crée une situation nouvelle. On a tous ressenti une absence de la CGT ces dernières semaines, du fait de ce débat sur la succession.

Et on a vu avec inquiétude que la presse bourgeoise était plus au courant que les militants et distillait jour après jour des informations — vraies ou fausses — qui portaient atteinte à la CGT. C'est sûr que des gens ont sauté sur l'occasion pour chercher à affaiblir la CGT, mais ça ne marchera pas.

En fait, je crois, comme beaucoup de camarades, qu'au lieu de discuter d'abord d'orientation, la méthode utilisée — qui consistait à demander individuellement à chaque responsable d'UD (union départementale — NDLR) ou de fédé ce qu'il pense de la succession — n'était pas la bonne. Comme l'a dit le responsable de ma fédération, la FERF, dans son intervention au CCN, « ce processus a favorisé des primaires qui ne disent pas leur nom », sans que personne puisse y comprendre quelque chose.

La commission exécutive de ma fédération avait proposé, avant le CCN, que « les camarades présents à la succession de Bernard Thibault devraient s'exprimer au CCN sur leur conception de la direction confédérale, son fonctionnement et ses rapports aux organisations de la CGT, (...) et leur appréhension de la mise en œuvre de l'orientation qui sera votée au 50^e Congrès. »

Malheureusement, cette proposition de partir des questions d'orientation et non d'un choix de

personne n'a pas été retenue, et je le regrette profondément. Et je ne suis pas le seul à le dire. L'UGFF, en explicitant son vote au CCN contre la proposition de Nadine Prigent, a indiqué : « L'essentiel est que notre syndicat continue à être plus que jamais la force qui porte la voix des salariés et que les enjeux de la situation exigent. »

Ce sont donc bien les questions d'orientation qui devraient être au centre.

Y a-t-il eu néanmoins des questions d'orientation soulevées dans ce débat au CCN ?

A ma connaissance, beaucoup de responsables et de militants ont mis en cause le rôle joué par des conseillers confédéraux au détriment des instances élues et mandatées de la confédération. De ce qu'on m'a dit, dans les débats au CCN, de nombreux intervenants ont posé un problème en indiquant : « La multiplication des espaces, des commissions, le rôle des conseillers confédéraux, sans doute à redéfinir, n'éclaircissent pas le paysage d'un fonctionnement cohérent de la CGT et ont obéré en partie la réalité d'une commission exécutive qui dirige pleinement. »

Or ces multiples conseillers n'ont pas de mandat. On m'a même dit que certains étaient recrutés sur « offre d'emploi » comme dans le privé. Je crois d'ailleurs qu'il y a un lien entre ces questions de fonctionnement de la direction confédérale et les questions d'orientation. Cela s'est vu en particulier dans le débat sur la CSG. A plusieurs reprises, un rapport a été présenté, mais

non adopté, à la CE confédérale. Ce rapport proposait de remettre en cause la position traditionnelle de notre confédération qui est pour l'abrogation de la CSG.

Et on a vu ensuite un article paraître dans la NVO (Nouvelle vie ouvrière-NDR), reprenant ces propositions non adoptées, article écrit par l'une des commissions de conseillers non élus, qui peut laisser à penser à tous nos militants et à tous nos syndicats qu'il s'agit de la position confédérale.

Et maintenant ?

Les instances à tous les niveaux doivent reprendre toutes leurs prérogatives, en lieu et place des « conseillers ». C'est ça le fédéralisme. C'est d'autant plus important de revenir à un fonctionnement normal de la CGT qu'il y a un nouveau président, un nouveau gouvernement, et des échéances importantes devant nous.

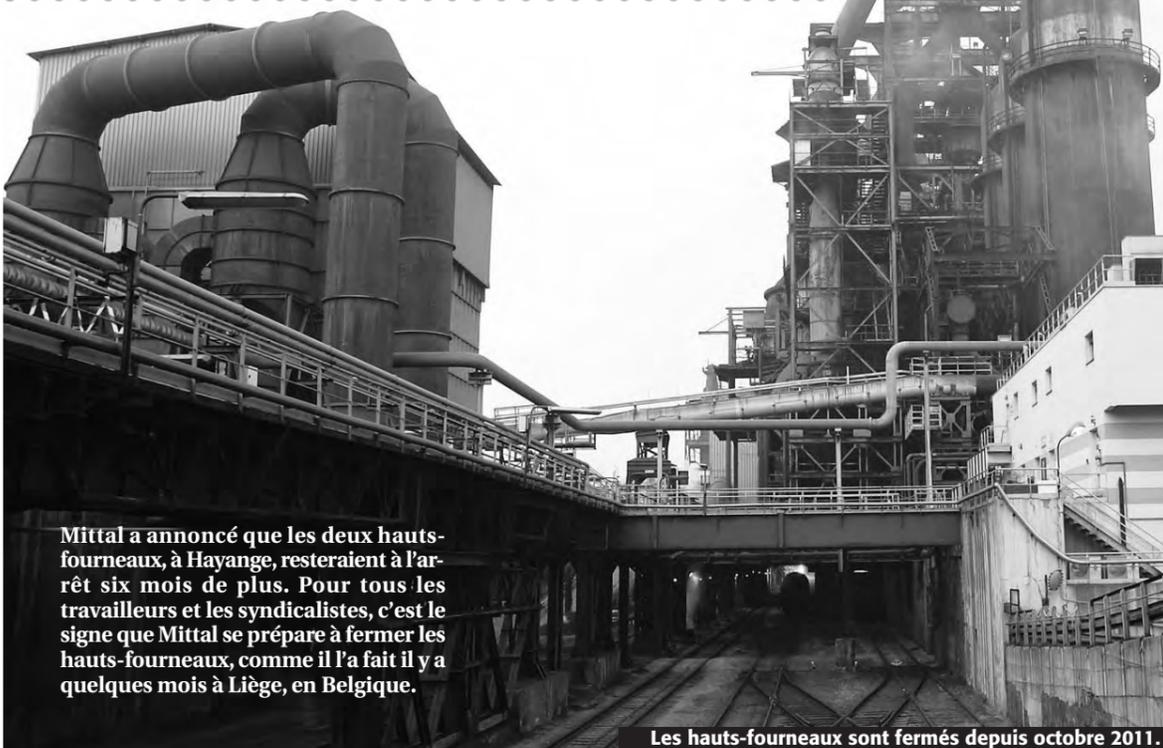
Je partage ce que ressentent la plupart des militants : il faut remettre au centre les questions d'orientation, de positionnement de notre confédération dans cette nouvelle situation, et définir nos revendications.

Il y a des questions importantes à clarifier. Il va y avoir la conférence sociale en juillet, qui va se poursuivre avec des « groupes de travail », des « tables rondes » concernant la protection sociale, l'emploi, la fonction publique, etc.

Et parmi les questions à clarifier, il y a la CSG que j'ai évoquée tout à l'heure. Et sur les retraites comme sur les accords « compétitivité-emploi », il faut clarifier la question de l'alliance privilégiée avec la CFDT qui rebute de plus en plus les militants et dont on voit qu'elle pousse à mettre en sourdine nos propres revendications. ■

ARCELORMITTAL, FLORANGE (MOSELLE)

Comment bloquer la fermeture et garantir le maintien de tous les emplois sur place avec le redémarrage des hauts-fourneaux ?



Mittal a annoncé que les deux hauts-fourneaux, à Hayange, resteraient à l'arrêt six mois de plus. Pour tous les travailleurs et les syndicalistes, c'est le signe que Mittal se prépare à fermer les hauts-fourneaux, comme il l'a fait il y a quelques mois à Liège, en Belgique.

Les hauts-fourneaux sont fermés depuis octobre 2011.

Photo AFP

L'Union européenne, à l'origine de la création d'ArcelorMittal, a créé les conditions pour délocaliser la production d'acier des pays d'Europe vers les pays à bas coût de main-d'œuvre. C'est cela le « marché ouvert où la concurrence est libre et non faussée », institué par les traités européens.

Fermer les deux hauts-fourneaux à Hayange, c'est détruire des milliers d'emplois directs (2 500) et chez les sous-traitants (600). Cela aboutirait à un chaos !

En chassant Sarkozy, la population a dit clairement qu'elle voulait en finir avec cette politique de destruction. La question est donc : comment bloquer la fermeture et garantir le maintien de tous les emplois sur place avec le redémarrage des hauts-fourneaux ?

Le 31 mai, Aurélie Filippetti, ministre du gouvernement Hollande-Ayrault et candidate aux élections législatives en Moselle, tenait une réunion à Amnéville. Sur la question de Mittal, elle a déclaré : « Depuis quatre, cinq ans, j'ai beaucoup travaillé sur le dossier de la sidérurgie. Les hauts-fourneaux ne redémarreront pas en 2012. Il y a plusieurs pistes. La piste européenne avec le projet Ulcos de captage du gaz des hauts-fourneaux. Mais c'est la Commission européenne qui décide. Nous ferons pression sur l'Europe et sur Mittal pour qu'il se mette à table pour agir. Mais si Mittal se retire, il faudra appliquer la proposition de loi que nous allons déposer obligeant les patrons à céder les sites à des repreneurs. »

A cette question posée dans la salle : « L'Etat a-t-il l'intention d'être le repreneur, pour faire en sorte de nationaliser la sidérurgie afin de garantir le maintien de tous les emplois sur place ? », Aurélie Filippetti a répondu : « Il faut étudier la question, mais l'Etat n'a pas d'argent. On peut accompagner des repreneurs avec la création de la

banque publique d'investissement. » Gérard Terrier, maire PS de Maizières-Metz, ancien député de 1997 à 2002 sous le gouvernement Jospin et suppléant d'Aurélie Filippetti, a précisé : « La nationalisation, c'est la solution idéale, mais elle est inappropriée à la situation économique que nous vivons. L'argent placé par l'Etat dans la sidérurgie se fera au détriment, par exemple, de l'Education nationale. On ne peut pas tout, mais je ne dirai pas comme Jospin que "l'Etat ne peut pas tout faire".

L'Etat peut, mais il ne peut pas le faire comme vous le souhaitez. Si on ne peut pas racheter ArcelorMittal, il faut créer les conditions pour que la reprise soit la meilleure possible avec la banque publique d'investissement. On espère que le projet Ulcos voie le jour et que Mittal restera partenaire, mais on peut avoir des craintes qu'il s'en aille. » En effet, Mittal n'a pas caché son intention d'arrêter, dans un premier

temps, la production en Moselle. Alors, faut-il continuer à laisser les mains libres à une personne privée comme Mittal, pour précipiter dans la misère des milliers d'ouvriers et de familles ? Pour le maire PS d'Ars-sur-Moselle : « Il est difficile de nationaliser, car la

sidérurgie appartient à Mittal, mais s'il s'en va, l'Etat peut récupérer les usines en les réquisitionnant. »

Dans *Le Républicain lorrain*, Yves Fabbri, secrétaire de la CGT à Florange, a expliqué : « C'est à Hollande de demander à Mittal ce qu'il veut faire de la sidérurgie. S'il n'en veut pas, qu'il la laisse à un repreneur ou à l'Etat. C'est un intérêt national qui est en jeu. » Sur le site Internet du *Nouvel Observateur*, Walter Broccoli, secrétaire du syndicat FO de Florange, a indiqué : « La nationalisation pourrait être une vraie solution. L'Etat l'a bien fait avec les banques, les chemins de fer et certaines usines... Alors, pourquoi pas nous ? C'est une bonne idée qui nous permettrait de sortir des griffes d'ArcelorMittal. Et peut-être même en donnant un seul euro symbolique ! »

Les quatre candidats du POI aux législatives en Moselle, dans l'appel qu'ils avaient lancé à un meeting le 6 juin à Metz, ont affirmé :

« L'unité doit se réaliser pour renationaliser la sidérurgie afin que les hauts-fourneaux d'ArcelorMittal à Hayange puissent redémarrer, ainsi que le packaging à Florange. A l'heure où les mines ont fermé, où 3 000 emplois frontaliers en Sarre ont été détruits (depuis les années 2000), il s'agit de garantir le maintien de tous les emplois sur place, car l'existence de milliers de familles est en jeu ! »

Albert Dal Pozzolo ■

Discussion à la suite de la délégation de l'intersyndicale CFDT, FO et CGT à l'Élysée le 4 juin

« Il y a déjà eu deux expertises qui ont conclu de la même manière : "rien ne justifie l'arrêt" »

Yves Fabbri, secrétaire du syndicat CGT d'ArcelorMittal à Florange, a participé à la délégation. Il déclare : « Nous avons pu exposer notre position à François Hollande : réquisition, participation dans le capital, nationalisation, cela pour permettre le redémarrage et pour une autre politique industrielle en France et au niveau européen. Un expert va être nommé dans la semaine, mais il y a déjà eu deux expertises qui ont conclu de la même manière : "rien ne justifie l'arrêt". Ce n'est pas gagné, le mois de juillet sera crucial, les mauvais coups tombent souvent pendant les congés ! »

D'autres syndiqués CGT réagissent : « J'ai des doutes, car pour trouver une solution au redémarrage, il va falloir remettre en cause certains dogmes : la propriété privée, le profit, la concurrence libre et non faussée de l'Union européenne. »

Des ouvriers : « On en a marre, c'est long, quand est-ce que cela redémarre ? »

RFI

Moratoire sur la fusion avec France 24

Depuis des mois, les salariés de Radio France International (RFI) se battent contre un projet de fusion de la radio avec la télévision France 24, projet qui inclut le déménagement de RFI de la Maison de la radio vers un bâtiment contigu à celui de France 24 à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine).

Dès le lendemain de la nomination du nouveau ministre de la Culture, Aurélie Filippetti, l'intersyndicale FO, SNJ, SNJ-CGT, SNRT-CGT et SUD de RFI lui a adressé une lettre en demandant à être reçue. En effet, pendant la campagne électorale, Mme Filippetti avait signé, tout comme le candidat François Hollande, une pétition contre la fusion de RFI et de France 24. N'ayant pas reçu de réponse pendant près de quinze jours, des membres de l'intersyndicale se sont rendus au ministère

créée pour fusionner RFI et France 24 ; — oui à la reconstruction de RFI. »

Ce texte est contresigné par plus de trois cents salariés en un peu plus de vingt-quatre heures et porté au ministère le jeudi 7 juin au matin par l'intersyndicale. En le réceptionnant, le conseiller social du ministre demande : « Mais est-ce qu'il faut lire contre la fusion ou contre cette fusion ? » Réponse des syndicalistes : « Vous constaterez que seuls quatre ou cinq salariés parmi les trois cents ont rayé "non à la fusion" pour mettre "non à cette fusion", ce qui était le mot d'ordre de la CFDT. Si cela avait été l'avis prépondérant, cela se verrait ! »

« Non à la fusion, non au déménagement qui acterait la fusion »

La délégation aborde aussi les pressions exercées par la direction sur les salariés et la poursuite des travaux, malgré le moratoire. Elle développe les avantages

de rester à la Maison de la radio — notamment celui de payer un loyer à Radio France, service public, et non à une assurance privée qui détient l'immeuble d'Issy-les-Moulineaux. Autre avantage, celui de contribuer à entretenir les services communs de la Maison de la radio, tels que la cantine. Elle parle des problèmes éditoriaux soulevés par la fusion, puis de la mise en danger des journalistes par le statut d'auto-entrepreneur que France 24 impose à ses correspondants à l'étranger, statut incompatible avec la carte de presse — et c'est pourtant la carte de presse qui prouve que l'on est journaliste.

Le directeur adjoint du cabinet répond à l'intersyndicale que le ministère est sensible aux inquiétudes du personnel et qu'il comprend que la situation est « très à vif ». Le moratoire doit être suivi, insiste-t-il, et tout dépendra maintenant du rapport que fera M. Cluzel, qui n'est « pas écrit ». Il demande à l'intersyndicale de développer ses arguments auprès de M. Cluzel, ce qu'elle fera dès le 11 juin. Néanmoins, l'intersyndicale et les salariés s'interrogent sur la manière dont ils doivent comprendre la phrase du directeur adjoint : « Pendant la campagne, il y a eu des engagements, après il y a l'action gouvernementale. »

« Non à la fusion ; — non au déménagement, qui acterait la fusion (...); — arrêt des instances et des travaux pendant le moratoire ; — neutralisation de cette direction, qui doit être mise hors d'état de nuire ; — garanties sur l'emploi ; — dissolution de l'Audiovisuel extérieur de la France (AEF), la société qui a été

Correspondant ■



Photo AFP

Fonction publique

Grève des maîtres nageurs de la ville de Paris

Les maîtres nageurs des vingt-six piscines municipales de la capitale sont en grève depuis quinze jours, à l'appel des syndicats CGT et FO.

De notre correspondant

Ils veulent obtenir une reconnaissance de leur qualification professionnelle, donc la revalorisation de leur régime indemnitaire et une amélioration de leur déroulement de carrière.

Lors de l'assemblée générale du 4 juin, qui a réuni quatre-vingt-dix d'entre eux sur les deux cent quatre-vingt-neuf en exercice, les responsables des syndicats CGT et FO ont rendu compte des diverses entrevues obtenues avec les gestionnaires de la mairie de Paris et l'adjoint au maire chargé du sport, Jean Vuillermoz, élu PCF, Front de gauche.

“Plus d'activités à effectifs et budget constants”...

Un des responsables du syndicat des cadres CGT a indiqué : « La direction serait d'accord pour que nous fassions plus d'activités d'animation, une moyenne de 5 à 10 heures par semaine, par exemple en direction des seniors, des handicapés, du

sport féminin, mais à effectifs et budget constants. L'adjoint au maire a souligné qu'il n'y a pas besoin d'embaucher ». Il y aurait une discussion éventuelle sur le régime indemnitaire, mais pas de précision sur l'enveloppe accordée, l'adjoint au maire ayant déclaré qu'il n'avait pas de pouvoir, n'étant pas mandaté. »

Le responsable du syndicat FO : « Peut-on parler de négociations, compte tenu du mur qui nous est opposé : pas de personnel, pas d'argent supplémentaire ? C'est la règle d'or, la révision générale des politiques publiques (RGPP) à la sauce parisienne. Les gestionnaires sont en train de décortiquer notre temps de travail pour voir si nous pouvons mener des activités supplémentaires, s'ils peuvent nous confier de nouvelles missions, sans rémunération supplémentaire, ni réduction du temps de travail. Sur les indemnités, on nous a répondu : “Montrez-nous votre projet pédagogique, on verra si on achète.” Est-ce que c'est une vision fonction publique ou une vision commerciale ? »

Un responsable CGT a informé l'assemblée d'initiatives prises par des municipi-

palités de banlieue ou de province, autorisant toutes sortes d'intervenants à assurer l'animation sur les bassins sans avoir la qualification et la formation nécessaires.

...ou “embauches, revalorisation, réduction du temps de travail”

Il a fait part de ses inquiétudes sur l'avenir des personnels dans le futur « Grand Paris ». « Quand la muraille (du statut spécifique Paris) qui nous protège va tomber, on va devenir de simples agents territoriaux catégorie B, on risque d'être réduits aux fonctions de surveillance... »

Une responsable CGT s'est étonnée de la réponse de l'adjoint au maire : « C'est la première fois que j'entends un élu dire qu'il n'a pas de pouvoir sur une question concernant les personnels de la Ville. On est en période d'élections, les élus et le maire de Paris sont ennuyés par la mobilisation de tout un corps de fonctionnaires territoriaux. »

Le responsable FO a souligné le retentissement de cette grève chez tous les agents de la Ville. « Tous sont confrontés au même mur qu'il nous faut faire tomber : effectifs et budget constants. »

Le 8 juin, lors de l'audience avec le secrétaire général adjoint de la Ville, des réponses évasives et un renvoi à 2013 ont été opposés aux revendications.

Une lettre de l'adjoint au maire, élu Front de gauche, demande en revanche aux personnels d'assumer les activités d'animation supplémentaires...

Les responsables des deux syndicats ont spécifié, qu'eux, ils veulent négocier sur cette base : « Embauches, revalorisation, réduction du temps de travail et seulement ensuite, on peut discuter de l'éventualité des nouvelles activités. »

La grève continue. ■

Photo DR



La piscine Keller, dans le XV^e arrondissement de Paris.

PLAN STRATÉGIQUE “PÔLE EMPLOI 2015”

Le droit aux allocations chômage remis en cause en 2013

De notre correspondant

Un document confidentiel du comité central d'entreprise présente, dans le cadre du plan stratégique « Pôle emploi 2015 », la mise en place dans les établissements régionaux de groupes de travail pour une « simplification de la (prochaine) convention d'assurance chômage », au motif que la réglementation actuelle serait trop complexe. Il s'agit de « simplifier les actes métiers pour permettre aux conseillers de consacrer plus de temps au suivi et à l'accompagnement, par exemple en simplifiant les aides de Pôle emploi et en facilitant leur articulation avec les aides financées par d'autres acteurs territoriaux, ou encore en engageant une réflexion avec les partenaires sociaux, sur les pistes de simplification de la réglementation d'assurance chômage ».

La direction générale chercherait ainsi à faire des gains de productivité, en redéployant les effectifs de l'indemnisation vers le suivi des demandeurs d'emploi. Rappelons que sous le précédent gouvernement, 1 800 emplois ont été supprimés en 2010 et que seulement 1 000 CDD d'un an ont été alloués en mars dernier. Cela, bien évidemment, dans un contexte de suppressions d'emplois sans précédent (1,6 million d'inscrits supplémentaires, toutes catégories confondues, depuis l'instauration de Pôle emploi, soit 4,3 millions en mars 2012), avec des prévisions à la hausse du nombre de chômeurs en 2012,

conséquence des plans de suppressions d'emplois. Cette simplification de la réglementation contient en filigrane un projet bien plus dangereux. Quand le Medef parle de simplification, pour le Code du travail ou les conventions collectives, chaque travailleur sait ce que cela veut dire : moins de droits et garanties, moins de protection. Pour l'assurance chômage, la simplification conduirait inévitablement à la « forfaitisation » des allocations, et donc à la diminution de leur montant et leur durée. Jusqu'à présent, le système d'assurance chômage est fondé sur le salaire différé, sur le fait que chaque salarié a cotisé et que s'il perd son emploi, il a droit, s'il remplit certaines conditions, à un revenu de remplacement basé sur son ancien salaire brut. L'assurance chômage est partie intégrante de la protection sociale, au même titre que la Sécurité sociale. Avec une allocation forfaitaire, il ne s'agirait plus que d'une « aumône », une aide pour le travailleur privé d'emploi, et non plus un droit.

D'autre part, avec ces groupes de travail, il s'agit d'influencer les « partenaires sociaux » (Medef, CGPME et UPA, côté patronal, et CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT et CGT-FO, côté salarial), de la nouvelle convention d'assurance chômage, qui est toujours de leur responsabilité, pour ne pas dire d'en décider à leur place. Ce serait nier l'existence des organisations syndicales et de leurs prérogatives en matière de négociation collective.

B. P. ■

« Aucune remise en cause de la loi de fusion ! »

Le 27 mars dernier, six semaines avant l'élection du nouveau président de la République, dans le cadre d'une rencontre sur l'emploi organisée par la mairie de Creil (Oise) en présence des sénateurs et des députés du département et de patrons locaux, Alain Vidalies, devenu depuis ministre délégué, se présentait comme la « voix » de François Hollande.

A l'interpellation d'un responsable syndical sur le devenir de Pôle emploi, il a répondu qu'il n'y aurait « aucune remise en cause de la loi de fusion » (loi du 13 février 2008, dite de « fusion » ANPE-Assedic, l'un des points clés du candidat Sarkozy en 2007).

Il a promis l'« augmentation conséquente des moyens alloués à Pôle emploi en termes d'effectifs et de budget » et précisé qu'il y aurait « toujours recours aux opérateurs privés de placement (OPP) », mais « de façon limitée et même exceptionnelle » car « les OPP (sont) trop onéreux ».

Il a promis le « retour à la séparation des métiers » (indemnisation et placement). Alain Vidalies a parlé du « rapprochement des établissements régionaux avec les conseils régionaux et tout particulièrement pour les jeunes et les demandeurs d'emploi de longue durée ».

SAINT-LAURENT-BLANGY (Pas-de-Calais)

Rencontre avec des représentants CGT et CFDT de Meryl Fiber

Photo Informations ouvrières



L'entreprise Meryl Fiber, mise en liquidation judiciaire en janvier, et comptant 343 salariés, vient d'être définitivement fermée.

Depuis deux semaines, les travailleurs de Meryl Fiber, qui fabriquaient du fil polyamide (nylon) à partir du pétrole depuis plus de trente ans, occupent l'entrée de l'usine.

Des représentants de la CGT et de la CFDT nous reçoivent dans leur local.

« Meryl Fiber est une filature. Mais on est plus dans la chimie que dans le textile. L'usine date de 1963 et il n'y en a pas d'autre en France (...).

En 1979, quand je suis arrivé, on était plus de 1 300 salariés. Aujourd'hui, il en reste 343, dont une dizaine de cadres...

Et demain on sera zéro. En quarante-cinq ans, l'usine a souvent changé de propriétaire (...). En 2007, Nylstar a déposé le bilan.

Et là, la chute a commencé. Un fonds de placement américain nous a rachetés, baptisés Meryl Fiber, et il a été balayé par la crise des subprimes.

La banque J. P. Morgan a récupéré le lot.

Mais ils ne se sont pas embarrassés d'une petite entreprise : ils l'ont cédée pour l'euro symbolique à notre ancien directeur, avec un collègue à lui.

Et voilà l'entreprise Meryl Fiber : pas de trésorerie, des dettes, deux patrons actionnaires...

Le marché est tombé de 20 000 à 8 000 tonnes par an (...). Quand la liquidation a été prononcée, on avait encore pas mal de commandes. Un administrateur a été nommé, et nos deux patrons sont partis. On est seuls. Il n'y a pas de groupe derrière. Vers qui se tourner ?

La prime de licenciement, c'est dérisoire : avec trente ans de boîte et 2 000 euros bruts, on touchera 17 000 euros ; les jeunes embauchés il y a trois ans auront peut-être 1 000 ou 1 500 euros. Ce qu'on demande, c'est une belle prime de production, le partage de l'argent qui pourrait être tiré des gages de Rhodia, qui fournit la matière première. Ça, c'est le produit de notre travail (...). Nous ne sommes pas encore licenciés.

Les lettres devraient arriver fin juin (...).

On toucherait 80 % du brut pendant un an.

La plupart des salariés sont agents de production. Ça fait trente ans qu'ils font du fil nylon. Ils ne savent rien faire d'autre et n'ont pas de diplômes. Alors, vous savez, retrouver un boulot...

Tout le monde espère, mais dans une région sinistrée comme la nôtre...

“C'est vrai qu'avec l'Union européenne, c'est facile de délocaliser, de fermer, etc. Tout circule librement, les capitaux, les marchandises, et même les travailleurs”

Les gouvernements d'avant n'ont rien fait, ils ont laissé partir les entreprises (...).

C'est vrai qu'avec l'Union européenne, c'est facile de délocaliser, de fermer, etc. Tout circule librement, les capitaux, les marchandises, et même les travailleurs.

Ici, quand la production est trop chère, c'est toujours l'effectif qui prend en premier.

On a vu une députée PS, une sénatrice, Mélenchon...

On est aussi allé voir le ministre de Hollande : “Votre dossier, je m'en occupe, on ne vous lâchera pas...”

Notre malheur, c'est que ça arrive entre deux élections. Il paraît qu'ils ont 32 dossiers comme le nôtre à traiter. Alors nous, on doit être en bas de la pile... »

Propos recueillis par Pascale Tillier et Christian Guffroy

EL PAÍS

EL PERIÓDICO GLOBAL EN ESPAÑOL

LUNES 11 DE JUNIO DE 2012 | Año XXXVII | Número 12.769 | EDICIÓN EUROPA

Chronique

INTERNATIONALE

Sommations...

Jean-Pierre Raffi

Le président américain, Barack Obama, a clairement fait savoir la semaine dernière aux gouvernements européens qu'il s'agissait maintenant d'agir, et d'agir vite pour éviter que la crise ne plombe davantage l'économie américaine ; ce qu'il a résumé en une phrase, quelques jours après la publication de mauvais chiffres du chômage aux Etats-Unis : « *Moins de demande de nos produits à Paris ou à Madrid signifie moins d'affaires et moins d'emplois à Pittsburg ou Milwaukee.* » Obama a appelé personnellement plusieurs chefs d'Etat européens, et notamment la chancelière allemande Angela Merkel et le nouveau président François Hollande. Il les a sommés de « *prendre tout de suite des mesures spécifiques et fortes.* » « *Il faut agir au plus vite pour injecter des capitaux dans les banques en difficulté* », a-t-il martelé. Traînant



Photo AFP

« Les décisions qui doivent être prises sont difficiles »

les pieds, les gouvernements de l'Union européenne ont néanmoins fini par obtempérer, donnant leur accord pour un plan faramineux de recapitalisation des banques espagnoles, qui pourrait atteindre les cent milliards d'euros. « *Les décisions qui doivent être prises sont difficiles, a déclaré le président américain, mais l'Europe a la capacité de les prendre.* » Aux peuples d'endurer l'insupportable : la montée fulgurante du chômage, les baisses de salaires, le démantèlement des services publics... Pointant l'index sur la Grèce, à la veille des élections législatives qui sont de nouveau convoquées le 17 juin, Obama a menacé le peuple grec des « *pires difficultés* » s'il refuse le mémorandum. Les travailleurs grecs, eux, n'en finissent pas de répéter qu'ils ne veulent pas de cette politique qui les plonge déjà dans un abîme de misère et de privations. « *Dehors le mémorandum !* » clament-ils. Comme les travailleurs dans toute l'Europe disent : « *A bas l'austérité que le traité TSCG voudrait rendre obligatoire et permanente !* » En prenant le 3 juin à Paris l'engagement de mettre tout en œuvre pour l'unité contre la ratification du TSCG et la dictature de la troïka, les deux mille participants au meeting du POI n'ont d'autre ambition que d'« *aider les peuples d'Europe à franchir un pas dans la voie d'une union libre débarrassée du carcan de l'Union européenne et de ses institutions au service du capital financier.* »

Europe

LA UE ADVIERTE QUE LA AYUDA IMPLICA CONDICIONES FISCALES, NO SOLO FINANCIERAS

Bruselas pone precio al rescate

« Las recomendaciones son exigencias. O Madrid cumple, o el dinero podría dejar de llegar »

Rajoy intenta presentar como un triunfo propio y de Europa el peor momento de su mandato

Fuentes del Eurogrupo desmienten al presidente: « España buscó evitar el rescate hasta el final »

Rubalcaba: « Nos quieren hacer creer que nos ha tocado la lotería o que han venido los Reyes »

C. PÉREZ / C. E. CUE
Bruselas / Madrid

Mariano Rajoy intentó ayer presentar como un triunfo lo que ha sido el peor fin de semana de su mandato. Para ello, negó que España haya sido rescatada (« Es una línea de crédito », que hubiera habido presiones de la UE (« Fui yo el que presionó ») y

que su Gobierno deba cumplir condiciones más allá del sistema financiero (« No afectará al déficit »). Sin embargo, fuentes de Bruselas le desmintieron. Aseguraron que su discurso fue una maniobra para evitar « el estigma de un rescate », que habrá condiciones fiscales y que España había intentado hasta el último momento evitar el rescate (pidió que el dinero se inyectara directamente

a la banca). « Las ayudas están estrechamente vinculadas al cumplimiento del pacto fiscal, diga lo que diga el Gobierno. Las reco-

Hasta ahora, nada es normal

SOLEDAD GALLEGU-DÍAZ

Menos vulnerables

EMILIO ONTIVEROS

El arte de bien enmarcar

SANTOS JULIÁ

mendaciones pasan a ser exigencias. O Madrid cumple, o el dinero podría dejar de llegar », sentenciaron fuentes comunitarias.

« Nos quieren hacer creer que nos ha tocado la lotería o que han venido los Reyes Magos », afirmó el socialista Alfredo Pérez Rubalcaba. El resto de partidos exigieron la comparecencia de Rajoy en el Congreso. PÁGINAS 18 A 28

EDITORIAL EN LA PÁGINA 30

La izquierda de Hollande afianza su hegemonía en las legislativas

MIGUEL MORA, París

Les titres du journal espagnol *El País* : « L'UE lance un avertissement : l'aide implique des conditions fiscales et pas seulement financières. » « Bruxelles fixe le prix du sauvetage. » « Les recommandations sont des exigences. Si Madrid n'honore pas ses engagements, l'argent ne sera pas débloqué. »



Selon le ministre de l'Économie, il s'agit d'une demande d'« aide financière »

Plan de sauvetage des banques espagnoles : vérités et mensonges

Avec nos correspondants espagnols

Le samedi 9 juin 2012 a été rendue publique la « demande » du gouvernement espagnol d'un plan de sauvetage, dit « aide financière », pour renflouer les banques espagnoles.

Selon le ministre de l'Économie, de Guindos, il s'agit d'une aide financière et non d'un sauvetage, car les fonds ne seront utilisés que pour les besoins du secteur. C'est pour cela que les ajustements et réformes que comporte ce prêt concerneront seulement le secteur financier. Donc, selon le gouvernement espagnol, ce programme de sauvetage n'entraînerait pas un nouveau plan d'austérité. En réalité, après que le vendredi 8 juin le FMI a considéré que le système financier espagnol avait besoin de 40 milliards d'euros, le processus de demande d'aide a été déclenché. C'est Obama lui-même qui a fait pencher la balance. Il a déclaré qu'il fallait une aide immédiate pour empêcher l'effondrement du système financier en Europe. En effet, cela aurait des conséquences directes sur l'économie nord-américaine, et pèserait sur sa propre réélection. Le mécanisme concret qui a été adopté est le suivant : l'argent sera débloqué par le Fonds européen de sauvetage et versé à une institution dénommée Fro, institution officielle de l'Etat espagnol, qui reversera l'argent aux banques selon leurs besoins. Mais comme il n'existe aucune garantie que les banques remboursent leurs prêts, c'est l'Etat espagnol qui en est le garant et qui, le cas échéant, en ferait supporter le coût au budget de l'Etat, entraînant de nouvelles coupes. Un journal espagnol résumait, samedi 9 juin, la situation de la manière suivante : « *Madrid a capitulé face à Ber-*

lin, la BCE, Bruxelles, le FMI et Washington. » Sans doute s'est-il trompé sur l'ordre... Contrairement à ce que le gouvernement espagnol a déclaré, les conditions du plan de sauvetage se rapprochent, certes dans des termes pour l'instant moins restrictifs, du mémorandum qui s'applique en Grèce, au Portugal et en Irlande.

LES CONDITIONS DU PLAN DE SAUVETAGE

Le communiqué adopté lors de la réunion des ministres des Finances de la zone euro qui a eu lieu le 9 juin est clair : « *L'Europe surveillera la politique du gouvernement de Madrid pour qu'elle emprunte la voie de la stabilité fiscale, des réformes de structures et du marché du travail.* » Ce communiqué se réfère aux recommandations de la Commission européenne du 29 mai (recommandations adressées également à d'autres pays, comme la France). Rappelons que, dans ces recommandations, ce qui est exigé du gouvernement espagnol, c'est l'augmentation de la TVA, le strict contrôle du budget des régions, une nouvelle augmentation de l'âge de départ à la retraite et un approfondissement de la réforme du Code du travail. Il est vrai que ce n'est pas encore un mémorandum à la grecque. C'est pourtant la même méthode qui est employée et les missions du FMI, de la Banque centrale européenne et de la Commission européenne surveilleront l'application de ces conditions. Mais, sans doute, dans l'immédiat, cela aura des conséquences pour l'ensemble du système financier espagnol. Ainsi, le Centre d'études de la deuxième grande banque, la BBVA, annonce qu'il faudra fermer 8 000 agences et licencier 35 000 travailleurs, avec des conséquences sociales incalculables pour les millions de retraités ou bénéficiaires qui touchent leurs pensions ou allocations dans les petites agences de quartiers.

LE PLAN DE SAUVETAGE ET LE MOUVEMENT OUVRIER

La position officielle du principal parti de la classe ouvrière, le Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE), a été donnée par son secrétaire, Alfredo Pérez Rubalcaba, qui a déclaré vendredi 8 juin qu'il était d'accord avec le gouvernement pour céder la souveraineté du pays afin de sauver le système financier. Dimanche 10 juin, dans une déclaration, il a demandé la constitution d'une commission d'enquête parlementaire pour surveiller le processus de recapitalisation des banques et des caisses d'épargne, et proposer des mesures.

LA POSITION OFFICIELLE DES REPRÉSENTANTS DES ORGANISATIONS

Une déclaration commune de l'Union générale des travailleurs (UGT) et des Commissions ouvrières (CCOO) a également demandé une commission d'enquête parlementaire pour que ce processus se déroule dans la plus grande transparence. La position officielle des représentants des organisations est un soutien au plan de sauvetage, incluant l'exigence pour le gouvernement espagnol de réduire le déficit. Cette année, il doit passer de 8,9 % à 5,3 %, et à 3 % en 2014.

Ainsi, une nouvelle vague de coupes budgétaires va être annoncée.

Déjà, la semaine dernière, le gouvernement régional de Madrid avait décrété une nouvelle baisse des salaires des fonctionnaires de 3,5 %, et la création de nouveaux impôts.

Entre-temps, les mineurs de charbon continuent leur grève illimitée et ont forcé les organisations syndicales à convoquer une grève générale dans les Asturies, le 18 juin. Et, ce lundi 11 juin, les CCOO et l'UGT ont confirmé la tenue de manifestations dans tout le pays contre la politique économique du gouvernement.

Andreu CAMPS ■

GRÈCE

A la veille des élections du 17 juin

Après les déclarations provocatrices de Mme Lagarde (FMI), après celles de Barroso appelant à respecter le mémorandum (1), ce sont celles de Barack Obama en personne qui, le 8 juin, a promis des « difficultés pires encore » si le peuple grec confirmait son rejet des plans de la troïka lors des prochaines élections du 17 juin.

Rappelons que le 6 mai dernier, 80 % des électeurs avaient, d'une façon ou d'une autre, rejeté les partis coupables d'avoir appliqué le mémorandum, à commencer par le parti « socialiste », le Pasok.

Ce vote avait amené la coalition de la gauche radicale, Syriza, devenue deuxième parti au Parlement, à refuser de constituer un gouvernement appliquant le mémorandum, obligeant à convoquer de nouvelles élections.

UN GOUVERNEMENT D'UNION NATIONALE, MAIS POUR QUOI FAIRE ?

A la veille des élections, et conformément aux diktats de Bruxelles et Washington, les deux partis battus le 6 mai, Pasok et Nouvelle démocratie (droite) ont lancé le 10 juin un appel à « l'unité nationale ».

Dans une lettre adressée à tous les chefs de partis, le secrétaire du Pasok, Vénizélos, a affirmé que le Pasok, Nouvelle démocratie et Syriza devraient participer à un gouvernement d'unité nationale « afin de réduire le risque de manifestations contre le nouveau gouvernement ». « Nous devons avoir un gouvernement par tous les moyens », a-t-il ajouté. Un gouvernement d'union nationale, mais pour quoi faire ?

Pour Vénizélos, devenu lui aussi partisan de la « croissance » après avoir saigné la Grèce pendant deux ans, « le retour de la croissance a été reporté notamment en raison de l'opposition des syndicats aux réformes » et du « manque d'unité nationale ». L'absence de « croissance » en Grèce, c'est la faute des travailleurs qui résistent avec leurs

organisations et la faute de ceux qui ne soutiennent pas les gouvernements au service de la troïka... ce n'est pas la responsabilité du « mémorandum ».

Il faudrait donc à nouveau un gouvernement « d'union nationale » (et si possible avec Syriza, ajoute Vénizélos) pour domestiquer les syndicats et appliquer jusqu'au bout le mémorandum haï par le peuple grec. Et cela au moment même où la Sécurité sociale vient d'annoncer qu'elle n'est plus en mesure de rembourser un seul médicament que les patients doivent payer comptant. De premiers cas de malades du cancer décédés faute d'argent pour payer leurs soins viennent d'être annoncés. Voilà la voie dans laquelle Vénizélos veut poursuivre !

Selon Obama, des « difficultés pires encore » si le peuple grec confirmait son rejet des plans de la troïka lors des prochaines élections du 17 juin.

C'est précisément ce que le peuple grec a massivement rejeté le 6 mai dernier. C'est ce qu'il exprime depuis deux ans par des grèves et des manifestations : « Annulation du mémorandum ! » Comme l'a dit le docteur Baskozos, militant de Syriza, à la tribune du meeting du Parti ouvrier indépendant, à Paris le 3 juin, une politique conforme aux intérêts de l'immense majorité « ne pourra être réalisée seulement si sont mises à bas les politiques du mémorandum et qu'est esquissée une politique qui mettra les besoins sociaux au-dessus des intérêts des créanciers et de la logique insatiable du capital ».

Alors, assez de cette campagne de chantage et de pression contre le peuple grec ! Assez de menaces ! Les travailleurs et les jeunes de France, comme de toute l'Europe, confrontés au traité européen TSCG, sont aux côtés du peuple grec et de son droit souverain à en finir avec le mémorandum !

C. K. et D. F. ■

(1) Mémorandum : plans d'austérité dictés par la troïka (FMI-BCE-Commission européenne) et appliqués en Grèce par les gouvernements Papandréou puis Papadémós.

BRÈVE

Un tribunal prétend décréter « illégale » la grève des ouvriers du groupe sidérurgique Hellenic Halyvourgia

Comme pour bien souligner les enjeux des nouvelles élections législatives qui vont avoir lieu en Grèce le 17 juin, un tribunal d'Athènes vient de déclarer « illégale » la grève « contre la rigueur » des ouvriers du groupe sidérurgique Hellenic Halyvourgia. Dans le cadre des plans de stricte austérité (dont le dernier en date est appelé « mémorandum »), imposés par la troïka depuis 2010, année du déclenchement de la crise de la dette, les salaires dans le public et le privé en Grèce ont subi des baisses considérables. L'« illégalité » de la grève a été déclarée par le tribunal de première instance au motif que la décision prise par l'assemblée générale de l'union des ouvriers n'avait pas « suivi la procédure adéquate ». Les travailleurs, avec leur syndicat, dénoncent cette décision, « qui vise à protéger l'employeur (...) qui a déjà licencié des dizaines de grévistes durant la grève et veut réduire les salaires ».

Moyen-Orient

ÉGYPTE

“A bas le conseil militaire !”

Correspondant

Peur, interrogations et rage. Ce sont les sentiments qui dominent, à quatre jours du deuxième tour de l'élection présidentielle des 16 et 17 juin, chez des centaines de milliers de jeunes, de travailleurs, de paysans (*fellah*), de syndicalistes, de militants et de familles des victimes.

Peur de voir le général Chafic, Premier ministre de Moubarak, chassé quelques jours après ce dernier, revenir comme président de la République et, dans l'hypothèse où ce ne serait pas lui, peur de voir les Frères musulmans, qui dominent le Parlement, détenir aussi le pouvoir exécutif.

Au premier tour de la présidentielle, les trois candidats islamistes ont perdu 6,3 millions de voix sur les 12 millions obtenues aux législatives, fin 2011, par les trois partis islamistes : Le PLJ (Frères musulmans), el-Nour (salafistes) et Wasat (centre).

Peur et interrogations. Parce qu'il n'est pas exclu que la réplique de Moubarak soit réinstallée au pouvoir. L'appareil sécuritaire du régime Moubarak n'est-il pas toujours en place ? Le réseau du Parti national démocratique (PND) dissous n'est-il pas toujours actif ? Les officiers qui ont torturé, les *snipers* qui ont visé les yeux des manifestants, les *baltagueya* (hommes de main en civil) qui ont battu et tué des manifestants, n'ont jamais été traduits en justice, alors que 12 000 personnes ont été déferées devant les tribunaux militaires. Maîtres dans l'organisation d'élections truquées, ne sont-ils pas capables de faire élire le général Chafic ? Des avocats et des juristes dénoncent la fourniture de plus d'un million et demi de cartes d'électeurs à des militaires, en totale infraction avec la loi électorale. Autre interrogation : ce scénario, n'est-il pas celui de la « transition démocratique » chère à l'administration américaine, synonyme du maintien au pouvoir de l'ar-



Manifestation sur la place Tahrir, le 28 mai 2012.

mée, alliée aux Frères musulmans et garantissant l'application des accords de paix israélo-égyptiens de Camp David ? Rage de la population. Par centaines de milliers, elle a déferlé sur la place Tahrir, au Caire, et dans de nombreuses villes du pays, dès l'annonce, le 28 mai, des résultats du

Ce scénario n'est-il pas celui de la “transition démocratique” chère à l'administration américaine, synonyme du maintien au pouvoir de l'armée, alliée aux Frères musulmans ?

premier tour puis, le 2 juin, du verdict du procès Moubarak acquittant les six hauts responsables de la sécurité et les fils Moubarak. La place Tahrir, occupée depuis, a vu des foules affluer en cortèges et des rassemblements massifs les 4, 5 et 8 juin. « Le peuple veut la peine capitale contre les assassins des révolutionnaires », « A bas le conseil

militaire », « Non à Morsi, non à Chafic ! », lisait-on sur les banderoles.

Provoquant, le général Chafic déclarait depuis ses bureaux que les décisions de justice « doivent être acceptées ».

Sur la place Tahrir, noire de monde, la foule acclamait Hamdine Sabahi (massérien) qui appelait à « rejurer devant un tribunal révolutionnaire Moubarak et les piliers de son régime, dans le but de venger les martyrs ».

Des manifestants scandaient : « Nous disons à ceux qui vivent dans les palais : il faut nous donner un salaire décent ! »

Faisant écho à l'exigence majeure de voir le général Chafic disqualifié, comme Moubarak fut chassé, Hamdine Sabahi a déclaré devant les foules qu'« il n'y a aucune garantie sur la transparence des élections à venir si la loi (dite — NDLR) d'isolement politique n'est pas appliquée ».

Il a réclamé son application et la suspension des élections.

Il s'agit de la loi interdisant aux dirigeants politiques ayant servi sous Moubarak depuis cinq ans de prétendre à des responsabilités. C'est le cas du général Chafic.

Le 14 juin, la Cour suprême constitutionnelle doit statuer sur la constitutionnalité de cette loi, deux jours tout juste avant le scrutin. ■

TUNISIE

Bas les pattes devant le responsable UGTT de Gafsa

Le bassin minier de Gafsa, qui couvre un large territoire du sud-ouest, est sans doute la région la plus sinistrée du pays. Des richesses minières de grande qualité (phosphate) et des ressources inexploitées (gypse, marbre), de l'eau, une jeunesse instruite et diplômée et pourtant un chômage endémique qui touche toutes les familles, la quasi-absence de moyens sanitaires et la surdité de tous les gouvernements à la revendication d'emplois — qui avait abouti en 2008 au déclenchement d'une grève générale, à Redeyef, qui a duré six mois et qui annonçait la chute prochaine du dictateur Ben Ali. Dans toutes les mobilisations, l'Union générale tunisienne du travail (UGTT) était la colonne vertébrale qui unissait travailleurs et jeunes chômeurs et protégeait leurs initiatives pacifiques pour réclamer l'application urgente d'un véritable plan d'emploi et

de développement régional. En 2010, l'organisation syndicale élaborait un projet de développement régional qui prenait en compte toutes les données économiques et sociales de la région de Gafsa.

Mais pas plus Ben Ali que le gouvernement de la coalition dirigée par Ennahda aujourd'hui n'ont voulu prendre en compte le programme de l'UGTT, parce que le seul souci est celui de la rentabilité maximum de la Compagnie des phosphates qui emploie à peine une dizaine de milliers d'ouvriers.

C'est pourquoi les grèves et les mobilisations dans cette région ne connaissent pas de répit. La petite ville de Redeyef a connu sa dernière grève générale en mai 2012, grève qui a rencontré un large succès, appuyée et soutenue par toute la population de la ville.

Pour un gouvernement de plus en plus dénoncé par le peuple,

rien de plus normal que de tenter de briser une mobilisation dans une région qui a énormément pesé dans le déclenchement de la révolution.

Et de s'attaquer au responsable local, Adnane Hajji, en instrumentalisant un « journaliste » de la chaîne qatarie Al Jazeera pour monter un dossier d'accusation par le moyen d'une bande vidéo falsifiée par laquelle on voudrait accréditer l'idée selon laquelle il aurait appelé au meurtre de tous ceux qui ne soutiendraient pas la grève. C'est tout simplement une ignominie.

Il y a trois mois, ils avaient voulu s'attaquer à l'UGTT à l'occasion de la grève des éboueurs. Et tout le peuple tunisien s'est dressé pour défendre sa centrale syndicale.

Aujourd'hui, ils manœuvrent par le biais de la chaîne de télévision Al Jazeera, connue comme experte en matière de fabrication de faux témoignages audiovisuels. ■



Dessin de Mix & Remix, paru dans L'Hebdo de Lausanne

BRÈVE

Les hôpitaux sont confrontés à une grave pénurie de médicaments

Quelque 160 types de médicaments, des antibiotiques aux antidépresseurs, font défaut sur les étagères des pharmacies de Grèce, selon Kostas Lourantos, président de l'union des pharmacies d'Attique.

« Les compagnies pharmaceutiques n'ont plus intérêt à vendre en Grèce où hôpitaux et pharmacies sont endettés », explique-t-il.

Les multinationales pharmaceutiques ne veulent désormais plus vendre sur le marché grec. « C'est le cas de Roche, Bayer, Novartis ou Sanofi », dénonce Kostas Lourantos.

Photo DR

Haïti

Journée internationale du 1^{er} juin

Haïti : dehors la Minustah !



L'initiative d'une journée internationale de lutte, le 1^{er} juin, pour le retrait immédiat de la Minustah d'Haïti et la pleine souveraineté du peuple haïtien, a été prise en novembre dernier lors du meeting continental qui s'est tenu à São Paulo (Brésil), reprise par les délégués à la conférence caribéenne réunie à Cap-Haïtien (Haïti). Elle a été marquée, notamment sur le continent américain, par de nombreux rassemblements, meetings et manifestations, en Haïti bien sûr, mais aussi aux Etats-Unis, en Argentine, au Brésil, au Mexique, au Pérou, en Guadeloupe et en Martinique, dans d'autres pays de la Caraïbe... En France, n'ayant pu être reçue ce jour-là par le nouveau ministre des Affaires étrangères, une délégation du Parti ouvrier indépendant a déposé une lettre demandant expressément un rendez-vous avec le ministre ou l'un de ses représentants habilité.

Guadeloupe

"L'insulte et la honte que constitue la présence des troupes de l'ONU (Minustah) sur le territoire d'Haïti"

Réunis à l'initiative de LKP dans le cadre de la journée internationale pour le départ des troupes d'occupation de l'ONU et pour la reconquête de la souveraineté de la première République noire du monde, des travailleurs et des jeunes guadeloupéens ont adopté une résolution dont voici un extrait : « Considérant l'insulte et la honte que constitue la présence des troupes de l'ONU (Minustah) sur le territoire d'Haïti (...),

— exigeons de l'ONU et des gouvernements impliqués dans l'occupation d'Haïti le retrait immédiat de toutes ces troupes d'occupation. Le peuple haïtien a besoin d'infirmiers, de médecins, de techniciens, pas de forces d'occupation ; — exigeons l'annulation totale et inconditionnelle de toutes les dettes d'Haïti ; — décidons de renouveler notre demande d'audience au préfet de Guadeloupe de même qu'au président du conseil régional. » ■

Haïti

Manifestation à Cap-Haïtien et à Port-au-Prince

En Haïti, outre la manifestation à Cap-Haïtien dont notre journal a rendu compte la semaine dernière, des manifestations ont eu lieu à Port-au-Prince, la capitale, et dans d'autres localités de l'île. L'agence AlterPresse rend compte en ces termes de la manifestation à Port-au-Prince : « L'objectif de ce mouvement était de forcer les parlementaires à prendre leurs responsabilités face à l'occupation de notre sol par des soldats des Nations unies, alors que ces derniers ne cessent pas de semer le deuil dans nos familles, à l'aube de leurs huit ans dans le pays », explique Pierre-Louis, l'un des initiateurs. Une requête a été déposée auprès du Parlement pour aboutir au retrait de l'accord signé, le 9 juillet 2004, entre le Premier ministre d'alors Gérard Latorue, et Adama Guindo, à l'époque représentant spécial et chef par intérim de la mission des Nations unies pour la stabilisation en Haïti. Au son de tambours et de cymbales, plusieurs centaines de personnes ont parcouru les rues de Port-au-Prince,

le vendredi 1^{er} juin 2012, en lançant des slogans hostiles à la mission onusienne. « La Minustah doit impérativement laisser le pays, parce que le pays en a assez d'eux », ont lancé les manifestantes et manifestants. Ils exigeaient également justice et réparation pour les sept mille personnes décédées du choléra (épidémie dont la propagation, depuis octobre 2010, est attribuée au contingent népalais de la Minustah), ainsi que pour les personnes violées par des soldats de la force onusienne. Après avoir laissé le Fort national (quartier populaire, surplombant la plus grande place publique de Port-au-Prince, au nord-est), la manifestation a été stoppée par un dispositif de sécurité de la police nationale d'Haïti (PNH) ; les manifestantes et manifestants n'ont pas pu atteindre le Champ de mars, principale place publique de la capitale à proximité de laquelle se trouvent les ruines du palais national. La marche a finalement abouti devant le local du Parlement, où un message de circonstance a été délivré. » ■

République dominicaine

Rassemblement devant la représentation des Nations unies

À l'initiative de la Chispa Socialista, des militants de diverses organisations ouvrières se sont rassemblés au siège de la représentation des Nations unies où ils ont remis un document protestant contre huit années d'occupation d'Haïti et réclamant le départ immédiat de la Minustah. La presse, qui était invitée, n'a pas daigné venir. ■



A Cap-Haïtien. photo DR

Etats-Unis > New York

Manifestation devant le siège des Nations unies

Des syndicalistes et des manifestants se sont regroupés à Ralph Bunch Park, devant le siège des Nations unies à New York, pour exiger d'« en finir avec l'occupation ! Les troupes US-ONU-Minustah hors d'Haïti, maintenant ! ». Deux meetings se sont tenus ensuite, entre 15 heures et 18 heures, avec des militants, des syndicalistes et des leaders d'organisations populaires et politiques haïtiens. La manifestation se tenait sous l'égide du comité Guadeloupe-Haïti Campaign, de Colia Clark pour la commission internationale d'enquête sur Haïti, la coalition ANSWER (New York),

la commission Liberté pour Mumia (New York), le parti des Verts (Manhattan), l'IAC (Centre international d'action), l'ISHN (organisation internationale de soutien à Haïti), Konbit Ayisyen pou Kore Lakay (KAKOLA), la famille Lavalas (New York), le PSL (Parti pour le socialisme et la libération), et le WWP (Parti des travailleurs du monde). Les orateurs ont expliqué que les forces des Nations unies ont pris la suite de l'occupation menée par des troupes canadiennes, françaises et américaines qui, le 29 février 2004, ont apporté leur aide au coup d'Etat contre l'ancien président Jean Bertrand Aristide.

Ray Laforest, militant haïtien, a expliqué que « l'occupation par les Nations unies, orchestrée par Washington, constitue une violation flagrante de la Constitution d'Haïti et du chapitre 7 de la charte des Nations unies ». Les participants ont été encouragés par les paroles de Colia Clark, de la commission internationale d'enquête, qui les a informés des manifestations qui se déroulaient au même moment en Haïti et dans le monde entier — et aux Etats-Unis mêmes, à Saint-Louis et à Pescarelo (Californie) — pour que le mandat des Nations unies, qui expire le 15 octobre 2012, ne soit pas renouvelé. ■

Argentine

Entrevue avec la directrice de la commission gouvernementale Amérique centrale, Caraïbe et Mexique

Recevant la délégation, Mme Andrea Rosconi a expliqué qu'elle revenait tout juste d'Haïti et qu'elle n'avait pas reçu le mail de demande d'entrevue. La délégation lui a remis le mandat et la lettre ouverte en lui expliquant les revendications des organisations présentes au sujet de l'occupation militaire d'Haïti : le retrait immédiat et unilatéral des troupes argentines et le respect de la souveraineté du peuple haïtien. La directrice a répondu que les casques bleus n'étaient pas une question qui relevait de sa compétence mais de celle de la direction des organisa-

tions internationales, sous la responsabilité du ministre Pablo Tettamanti, et elle a proposé d'organiser très prochainement une réunion avec lui. A la question posée par la délégation : « Peut-on considérer l'organisation d'élections à la présidence sous le contrôle de troupes étrangères comme une mesure conforme à la souveraineté nationale, élections rejetées par les Haïtiens, tandis que la commission électorale provisoire reconnaissait 76 % d'abstentions et désignait dans le secret le plus absolu, sans aucun contrôle, le candidat victorieux Martelly ? Comment comprendre que l'ONU ait

reconnu la fraude et en même temps Martelly comme président ? », la réponse a été : « Il est vrai qu'il y a eu une polémique au sujet de cette élection avec ballotage. Mais ce qui nous intéresse le plus c'est que nous avons maintenant un nouveau Premier ministre, Lamothe, qui semble préoccupé par l'intégration régionale d'Haïti. C'est un grand changement par rapport à son prédécesseur. » Pour la délégation, il est douteux qu'on puisse reconstruire un pays sans souveraineté, sous occupation militaire par des forces étrangères, et que l'oppression permette la reconstruction. ■

Pérou

La délégation a été reçue au Congrès de la République

Une délégation conduite par Leopoldo Ortiz Centy, secrétaire des relations internationales de la Confédération générale des travailleurs du Pérou (CGTP), était porteuse d'une lettre adressée au président, Ollanta Humala. Elle a été reçue au Congrès de la République (Assemblée nationale) par le repré-

sentant du bloc majoritaire, Wilder Ruiz Loayza, qui s'est engagé à remettre au président cette lettre signée par soixante représentants de plus de cinquante organisations syndicales, ouvrières, paysannes et de jeunesse, de mouvements populaires et politiques du Pérou, parmi lesquels : la Fédération des travailleurs des

entreprises nationales des ports (Fentenapu), la Fédération des travailleurs des sucreries (FTAP), le syndicat des travailleurs des entreprises d'eau potable de Lima (Sutesal), le mouvement politique « Proyecto San Marcos », le comité de liaison pour un Parti des Travailleurs et le Courant socialiste internationaliste. ■

U N E S E M A I N E D A N S L E M O N D E

La dette, instrument massif de récession et de destruction d'emplois

Les mesures d'austérité imposées par les gouvernements sur ordre de l'Union européenne, de la Banque centrale européenne et du FMI ont pour effet d'accélérer la marche à la récession et font de la dette un instrument massif de destruction des forces productives. Prenez l'Espagne : la plus grande partie des 100 milliards d'euros réclamés par les banques va servir à provisionner à hauteur de 84 milliards d'euros les actifs « problématiques », ou susceptibles de le devenir, hérités de la bulle spéculative immobilière. « Plus les banques font des provisions, moins elles débloquent des flux de crédit », constate le président de la fédération espagnole des patrons de petites et moyennes entreprises. Ce processus « menace le tissu socio-économique, fait monter le chômage et chuter la consommation. S'il n'y a pas de solution, nous ne parlerons plus de récession mais de dépression ».

GRÈCE

Les bonnes affaires de la troïka

Le plan dit de « sauvetage », dont le montant s'élève à 130 milliards d'euros, « sert pour l'essentiel, selon le New York Times, à payer les intérêts de la dette grecque ».

« Après les élections du 6 mai, qui ont fait tomber le gouvernement grec, un système complexe de paiement a été mis en œuvre afin d'empêcher les Grecs de toucher à l'argent qu'ils perçoivent. Désormais, les trois créanciers (Banque centrale européenne, FMI et Union européenne

— NDT) transfèrent les fonds sur un compte bloqué domicilié en Grèce. Ceux-ci y restent deux ou trois jours, puis prennent le chemin inverse, afin de payer les intérêts des obligations grecques que l'Europe a récupérées dans le cadre du plan de sauvetage adopté en février. »

CHIFFRE

21,9

C'était (en pourcentage) le taux de chômage en Grèce en mars, les jeunes étant les plus touchés, avec un taux de 52,8 % chez les 15-24 ans non-scolarisés. Le chômage a plus que doublé depuis 2010, année du déclenchement de la crise de la dette en Grèce, qui traverse actuellement sa cinquième année de récession.



Chaque mètre de construction du mur de séparation annexe les villages palestiniens.

La Ligue des droits de l'Homme (LDH) dénonce les conditions de détention des prisonniers palestiniens en Israël

La Ligue des droits de l'Homme demande une intervention urgente pour faire cesser le régime draconien infligé par Israël aux prisonniers palestiniens à nouveau soumis à la détention administrative, et pour faire libérer rapidement deux grévistes de la faim palestiniens « en danger de mort ». Un communiqué appelle au « respect de l'entente intervenue, début mai, avec les 2 000 prisonniers palestiniens qui ont mené une très longue grève de la faim ». Depuis, « les autorités israéliennes l'ont en effet violé à maintes reprises : renouvellements d'ordres de détention administrative, nouvelles arrestations sous ce régime ; et non-respect du droit de visite des prisonniers originaires de Gaza qui n'ont pas vu leurs proches depuis 2007 », souligne la LDH. La détention administrative, disposition héritée du mandat britannique sur la Palestine, permet une incarcération sans inculpation ni jugement pour six mois, renouvelables indéfiniment.

Deux prisonniers « en danger de mort » attirent particulièrement l'attention de la LDH. Le premier, Mahmoud el-Sarsak, 25 ans, ne mange plus « pour protester contre sa détention — sans charge, sans procès et pour une durée indéfinie » et « est en danger de mort imminent » après 83 jours de grève de la faim, selon « le médecin indépendant » qui l'a vu mercredi 6 juin, explique la LDH. Habitant la bande de Gaza, il avait été arrêté en 2009 alors qu'il allait en Cisjordanie pour participer à un match de l'équipe nationale palestinienne de football. « Un autre prisonnier, Akram Rikhawi, également de la bande de Gaza, est aussi dans un état très critique (...) à son sixième jour de grève de la faim », poursuit la LDH. « Arrêté le 7 juin 2004 et condamné à neuf ans de prison, il souffre de pathologies chroniques et a passé tout son temps à l'hôpital de la prison. (...) Etant donné le nombre de jours de prison déjà effectués, Akram Rikhawi pourrait être libéré, mais les autorités israéliennes s'y refusent », indique la LDH.

VENEZUELA-CUBA-NICARAGUA

Les menaces du président de la Banque mondiale

Le président de la Banque mondiale, Robert Zoellick, vient de déclarer que les jours du régime du président vénézuélien, Hugo Chavez, étaient « comptés » et que dans son sillage, les gouvernements de Cuba et du Nicaragua subiront le même sort. « Les jours de Chavez sont comptés. Et si ses subventions à Cuba et au Nicaragua sont supprimées, ces régimes se retrouveront en difficulté. Les démocrates d'Amérique latine — gauche, centre, et droite — devraient se préparer », a déclaré Zoellick à Washington, à l'occasion des cérémonies marquant le trentième anniversaire du centre d'analyse Inter-American Dialogue, instrument de la politique contre-révolutionnaire de l'impérialisme américain sur le continent. Zoellick a appelé l'Amérique latine à profiter de l'« opportunité » pour « accroître le libre échange et augmenter la coopération entre les secteurs public et privé ».



Photo DR

CANADA

Opération policière à Montréal contre des militants étudiants



Photo DR

Le 15 mars dernier.

La police de Montréal a arrêté quatre jeunes, jeudi 7 juin et en recherchait sept autres pour leur participation active aux manifestations étudiantes ces dernières semaines.

Parmi les jeunes arrêtés figure la fille d'un député d'opposition du Québec, Amir Khadir, qui avait lui-même été arrêté

le 5 juin au soir à Québec pour sa participation à une manifestation déclarée illégale par la police.

A côté de l'entrée de la maison familiale où la police est venue l'arrêter, une grosse pancarte déclarait : « Quand l'injustice devient loi, la résistance est un devoir », allusion à la loi spéciale adoptée le 18 mai dernier, portant atteinte à la liberté de manifester.

Les jeunes arrêtés étaient recherchés, selon la police, « pour différents méfaits, complot, introduction par effraction, intimidation d'un membre du Parlement, déguisement en vue de commettre un acte criminel, voies de fait sur un agent de la paix et incitation à craindre un acte terroriste ».

Les étudiants québécois, en grève depuis des mois avec leurs organisations, refusent la hausse de leurs frais de scolarité. Commencée en février dernier, la grève a été marquée par des manifestations quasi quotidiennes, rejointes aujourd'hui par des milliers d'adultes, parents et salariés, qui s'opposent à la politique de rigueur imposée par le gouvernement et à la remise en cause du droit de manifestation.

AFGHANISTAN

Quinze civils, des femmes, des enfants, tués dans un bombardement de l'Otan

Quinze civils, des femmes et des enfants, ont été tués le 7 juin dans un bombardement de l'Otan, dans le Logar dans le sud de l'Afghanistan.

Un correspondant de l'AFP, qui s'est rendu à Sajawand, le village où s'est produit le bombardement, a compté « au moins quinze corps », dont ceux de sept enfants, la plupart très jeunes, et de cinq femmes. Des photos très dures vues par l'AFP à Kaboul permettent de confirmer le décès d'enfants. L'Isaf, la force de l'Otan en Afghanistan, a reconnu avoir procédé à un « bombardement de précision » dans le district de Baraki Barak, où se trouve Sajawand. Déjà, fin mai, un bombardement de l'Otan avait tué huit personnes d'une même famille, dont six enfants, dans leur maison à Paktia, dans l'est du pays.

Les civils sont les premières victimes de la guerre de l'Otan en Afghanistan. En 2011, plus de 3 000 civils sont morts, soit autant que le nombre de soldats de l'Otan ayant péri en Afghanistan depuis plus de dix ans.

PORTUGAL

Grève des cheminots



Photo DR

Le trafic ferroviaire était pratiquement paralysé jeudi 7 juin au Portugal, en raison d'une grève nationale des conducteurs et des contrôleurs qui protestent contre des baisses de salaires. « C'est de la pure confiscation salariale ! Nous ne pouvons pas l'accepter », explique Antonio Medeiros, président du syndicat des conducteurs (SMAQ), tandis que le syndicat des contrôleurs (SFRCI) dénonce des « mesures pénalisantes qui conduisent au désespoir des travailleurs et de leurs familles ».

Les contrôleurs et les employés des guichets ont également annoncé qu'ils refuseraient de faire des heures supplémentaires « pendant une durée indéterminée ». Soumis à une sévère cure de rigueur imposée par l'Union européenne et le Fonds monétaire international depuis mai 2011, le Portugal a connu depuis l'année dernière plusieurs grèves massives, notamment dans les services publics de transport.

Une conquête ouvrière menacée

Les congés payés de moins en moins accessibles

Le même jour, jeudi 24 mai dernier, deux quotidiens font leur une sur le même sujet : « Les vacances deviennent-elles un luxe ? », demande *Le Parisien*. Et *Metro* parle de « l'été des petites vacances ». Ces vacances, nous les appelons, nous, des congés, qui sont une conquête ouvrière essentielle. Les sources des deux journaux sont différentes mais aboutissent au même constat : les « budgets vacances » sont de plus en plus amputés au fil des années, voire carrément sacrifiés.

Repères

● **1936** : Le Journal officiel, daté du 20 juin, publie la loi négociée lors des accords de Matignon qui ont suivi la vague des grèves de mai et juin. Elle institue quinze jours de congés annuels (et la semaine des quarante heures).

● **1945** : en même temps que la création des comités d'entreprise, de nombreux organismes de tourisme populaire voient le jour, dont les clubs Léo-Lagrange.

● **1956** : la régie Renault est la première entreprise à mettre en place la troisième semaine de congés payés. La mesure est généralisée avec la loi du 27 mars.

● **1969** : après la puissante grève générale de mai-juin 1968, l'un des acquis de cette grève est l'instauration de la quatrième semaine de congés payés, légalisée sous la présidence Pompidou.

● **1981** : cinquième semaine de congés payés.



Léo Lagrange, ministre du Front populaire, initie le billet de congés payés à tarif réduit.

Un souvenir de l'été 1936

« L'institution d'un congé payé annuel de deux semaines au profit de tous les travailleurs est l'une des conquêtes de juin les plus populaires. Pour la première fois, des centaines de milliers de travailleurs peuvent, durant l'été 1936, quitter les usines, les bureaux et leur ville, et gagner les séjours habituels de repos des bourgeois et des classes moyennes. Avec la réduction de la durée hebdomadaire du travail, les congés payés sont à l'origine d'un immense essor du tourisme populaire qui s'est maintenu depuis 1936 — sauf pendant la guerre et aux périodes de baisse importante du niveau de vie des salariés. » Jacques Danos et Marcel Gibelin, *Juin 36*.

toute la métallurgie, ayant pris son essor à Nantes et à Saint-Nazaire. Chez Renault, la direction est contrainte de s'asseoir à la table des négociations le 15 septembre ; elle doit accorder par voie contractuelle, avec des augmentations de salaire très importantes, la troisième semaine de congés. Le patronat de la métallurgie ne peut qu'étendre cette conquête à toute la branche, ce qu'il fera le 24 novembre. Les métallos et les ouvriers de Renault sont alors au cœur du prolétariat français, son secteur le plus combattif dans la lutte des classes. Mais il faut attendre de nombreux mois et des interventions pressantes des organisations syndicales pour que le gouvernement (Guy Mollet) se décide finalement à la généralisation à toute la population de cette troisième semaine de congés payés, cette fois par la loi, le 27 mars 1956. Comme souvent dans les affrontements sociaux, c'est la classe ouvrière qui a été à l'initiative des combats ayant arraché acquis et conquêtes, devant profiter ensuite à des secteurs plus larges de la population salariée.

Quoi qu'il en soit, les congés payés sont devenus aux yeux de tous probablement la conquête la plus populaire issue de l'histoire des luttes sociales dans notre pays. Rappelons simplement, par exemple, que même « l'Etat français » de Pétain ne songea jamais à les remettre en cause.

Aujourd'hui, ce n'est même pas le patronat qui cherche à contester directement le droit aux congés payés, alors qu'il correspond pour lui à une rémunération contrainte sans productivité. Ce sont les salariés qui se restreignent eux-mêmes, amenés qu'ils sont par la baisse permanente du niveau de vie à utiliser au moins cette partie de leur salaire aux nécessités les plus vitales de leurs familles.

Par François Péricard

Comme il semble qu'aucun organe de presse ne puisse plus aborder quelque sujet que ce soit sans avoir commandé un sondage, en voici donc deux, émanant d'instituts différents mais relevant la même situation qui renvoie aux conséquences de la baisse généralisée du pouvoir d'achat et du niveau de vie des ménages en France (et en Europe) et, évidemment, particulièrement de celles des familles les plus modestes. Il s'agit d'Opinion Way pour *Metro* et d'Ipsos pour *Le Parisien*. Avec force tableaux et statistiques, ils ne peuvent que confirmer ce que l'on n'avait pas vraiment besoin d'eux pour savoir : à force de privations financières, de plus en plus de Français se retrouvent dans l'obligation de s'interdire de prendre leurs congés ou de sérieusement les restreindre. Commentant eux-mêmes leurs résultats, notons que nos savants sondeurs sont très discrets sur la première évidence sautant pourtant aux yeux : d'année en année le nombre de personnes qui ne partent pas du tout et ne prennent aucun congé augmente. Concernant les prévisions et même les réservations pour les congés d'été, elles sont nettement à la baisse en France, et plus encore dans beaucoup de pays d'Europe. On ne s'occupe plus de savoir quelle météo est

prévue, si ce sera la mer ou la montagne, mais si on a les moyens. De moins en moins en fait, et si on a la chance d'avoir de la famille ou des amis chez qui loger, cela devient la solution de sauvetage. Partout, les réservations se font plus courtes.

De toute façon, « même pour les enfants », déclare une mère de famille, « on limite sur tous les postes ». Tous les petits superflus disparaissent, les déplacements en voiture deviennent impossibles vu le coût de l'essence ; d'autres ne vont plus prendre les autoroutes. Beaucoup préfèrent les campings bondés aux locations saisonnières. Les « professionnels du tourisme » ne vont pas être à la fête...

Le pouvoir d'achat — pas celui des statistiques officielles mensongères, mais celui de la réalité que chacun constate — est en berne. Depuis des mois et des mois de campagnes électorales, on a seriné à tout le monde que « ça allait être pire ». Le nouveau Premier ministre François Hollande, Jean-Marc Ayrault, vient de déclarer, que sur le Smic, il fallait s'attendre à un « coup de pouce ». On a compris : ça doit être ça, le dialogue social apaisé... L'avalanche des plans sociaux a commencé, renforçant la crainte

des milliers et des milliers de licenciements qui vont les accompagner et l'inquiétude qui taraude les familles ouvrières. « On est entré dans une période de crise durable », déclare au *Parisien* Martin Vial, directeur d'Europe assistance, la

Une conquête ouvrière au plein sens du terme, devenue une conquête sociale généralisée.

question qui se pose sur les vacances est bien : partir ou ne pas partir. » Il ajoute que si le dilemme se pose de plus en plus en France, il est ressenti de façon encore plus brutale dans de nombreux pays européens. « Beaucoup d'Italiens sont contraints de sacrifier leurs vacances, poursuit-il. En Espagne, la situation est similaire. En Angleterre, c'est la récession. »

Les congés payés sont, au plein sens du terme, une conquête ouvrière, devenue conquête sociale par généralisation ou extension de ses champs d'application successifs. Les allongements de leur durée, depuis les deux semaines initiales acquises en 1936, ont correspondu à des périodes de mobilisation intense dans la lutte des classes, ainsi qu'en témoignent nos repères. A cet égard, l'histoire de l'extension à la troisième semaine est particulièrement significative. Elle est d'abord arrachée par les ouvriers de la Régie Renault (alors nationalisée). Au mois d'août 1955, une grève nationale très dure gagne

Cinéma

On est là

Un film de Luc Decaster



Saint-Prix (Val-d'Oise), été 2009. Une zone pavillonnaire, calme et tranquille. Entre deux maisons, un bâtiment de plain-pied : c'est le siège d'une entreprise de nettoyage d'immeubles. Une petite cour longe les locaux. Pendant trente-neuf jours, cet espace

étroit va être occupé par une douzaine d'employés bientôt rejoints par d'autres, aidés par des syndicats et des associations. Ils sont en grève pour la réintégration des licenciés, la réparation des atteintes au droit du travail (des années sans congés payés, non-paiement des heures supplémentaires, etc.) et surtout la régularisation des sans-papiers, donc l'obtention de CDI. En effet, tous, à l'exception des trois femmes licenciées, sont des travailleurs africains, en situation irrégulière pour la plupart... et néanmoins employés. Il s'agit donc d'obtenir du patron délinquant un compromis satisfaisant. Au lieu de fabriquer un docu-TV avec commentaire explicatif, historique, portraits, confrontation des parties, Decaster choisit de rester avec les grévistes. Le patron est invisible, seulement audible à un moment où la porte du bureau est entrouverte. Ainsi on partage les doutes, dilemmes, discussions des travailleurs, on comprend quels sont les enjeux, au gré des rebondissements marquant les négociations. On est frappé par la grande maturité de ce combat et par la conscience de classe qu'il manifeste : comment préserver à chaque moment l'unité, que céder, que tenir, comment ? Souvent émouvant, prenant parce qu'attentif aux êtres humains, ce film est une chronique pudique mais engagée, qui ouvre à la réflexion.

A. V. ■

Miss Bala

Un film de Gerardo Naranjo



Laura veut gagner le concours de Miss Baja California, à Tijuana au Mexique. Mais elle devient bientôt « Miss Bala », cible des balles, obligée, après des circonstances dramatiques, de servir une bande de narco-gangsters. L'engrenage est terrible, dans

l'enfer d'une corruption gangrénant le pays et imposant la violence dans la vie quotidienne des Mexicains. C'est un thriller, hâlant. C'est le portrait d'une jeune fille condamnée, que l'on ne quitte jamais, entraînée dans les pires aventures. C'est aussi la peinture contrastée d'une société malade : loin de tout manichéisme facile, le réalisateur sait conférer une riche ambiguïté aux moments et aux individus, même les plus insupportables. Témoin passionnant d'un pays déchiré, le cinéma mexicain donne depuis plusieurs années des œuvres d'une grande force, comme celle-ci.

A. V. ■

Votre librairie
La SELIO

Dès le mercredi 20 juin et durant tout l'été

La Selio engage sa campagne "d'accueil, d'information et de promotion spéciale auprès des lecteurs d'Informations ouvrières".

■ Sur le rayon « 1952-2012 : cinquante ans d'écrits (livres et brochures) consacrés à la construction d'un parti ouvrier ».

■ Sur le rayon « Classiques du marxisme » et « Acteurs du mouvement ouvrier ».

■ Sur le rayon « Actualité politique, économique et sociale ».

Selio, 87, rue du Faubourg-Saint-Denis, 75010 Paris. Tél : 01 42 46 09 53. Mail : selio4@wanadoo.fr